



**Promotion Léopold Sédar  
SENGHOR**

**« 2002-2004 »**

**Cycle International Long**

**Master en Administration Publique**

**La dimension politique  
des investissements directs étrangers  
en Russie**

Mémoire présenté par  
**Mlle Ekaterina YAKOVLEVA**

Sous la direction de :  
Mme Marie Mendras,  
Chargée de recherche au CNRS et au CERI,  
Enseignante à l'IEP de Paris

**Février 2004**

## *Remerciements*

Mes sincères remerciements s'adressent à Mme Marie Mendras, tuteur académique de ce mémoire, pour son implication et son aide sans lesquelles ce travail n'aurait pas été possible.

Je remercie également toutes les personnes rencontrées dans le cadre de ma recherche. Nombre des questions soulevées dans le mémoire l'ont été grâce à eux.

# Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Introduction .....</b>   | <b>4</b>  |
| <b>1. Le contexte politique détermine fortement le climat d'investissement en Russie .....</b>  | <b>8</b>  |
| <b>1.1 L'ouverture économique de la période post-soviétique aurait dû stimuler l'arrivée des investisseurs étrangers .....</b>  | <b>8</b>  |
| La réforme fiscale .....  | 9         |
| La réforme bancaire .....   | 12        |
| La réforme administrative .....   | 14        |
| La réforme de la justice .....  | 15        |
| <b>1.2 L'héritage politique des transformations économiques en Russie défavorise les investissements directs étrangers .....</b>  | <b>18</b> |
| Particularités historiques du processus de modernisation en Russie .....  | 18        |
| L'absence d'accord sur les réformes au sein de la société russe .....   | 20        |
| Le droit et son rôle dans la régulation de la vie de la société .....   | 22        |
| La corruption .....   | 23        |
| L'absence de tradition de la propriété privée .....   | 24        |
| Un processus de privatisation fermé à la participation étrangère .....  | 25        |
| <b>2. La prise en compte de la dimension politique est indispensable pour tout projet d'investissement direct en Russie .....</b>   | <b>28</b> |
| <b>2.1 La prise de décision d'investissement : des objectifs économiques aux considérations politiques .....</b>  | <b>28</b> |
| Les bases théoriques de l'analyse économique de l'investissement à l'étranger .....   | 28        |
| Les avantages comparatifs de la Russie .....  | 30        |
| Intégrer la dimension politique dans la prise de décision d'investissement .....  | 32        |
| <b>2.2. La complexité du contexte politique russe rend indispensable un système de médiation développé au service de l'investisseur étranger : l'exemple des investissements français .....</b> | <b>38</b> |
| Un dispositif français structurellement puissant, mais sous-exploité .....  | 38        |
| Les insuffisances du dispositif russe en matière de soutien aux investissements étrangers .....   | 42        |
| Le partenariat entre acteurs privés français et russes .....  | 43        |
| <b>Conclusion .....</b>   | <b>46</b> |
| <b>Liste des personnes rencontrées .....</b>  | <b>49</b> |
| <b>Bibliographie .....</b>  | <b>50</b> |
| Annexe 1 : Stock d'IDE entrant par rapport au PIB : 1995 et 2001 .....  | 55        |
| Annexe 2 : Les flux d'investissements étrangers en Russie .....   | 56        |
| Annexe 3 : Le taux d'IDE entrant en Fédération de Russie par secteur d'activité .....   | 57        |
| Annexe 4 : Les dix principales régions destinataires d'IDE en Russie .....  | 58        |

## **Introduction**

Fortement marquée par la crise financière d'août 1998, la Russie connaît depuis quelques années des performances macroéconomiques remarquables : croissance élevée, inflation maîtrisée, amélioration de la balance des paiements, allègement significatif de la dette extérieure. En signe de reconnaissance de cette évolution, l'agence américaine de notation *Moody's* a, pour la première fois, attribué en octobre 2003 à la Russie le statut d'investissement<sup>1</sup> (*investment grade*), décision d'autant plus marquante qu'elle intervient quelques mois avant les élections législatives de décembre 2003 et présidentielles de mars 2004. Ainsi que l'indiquaient de nombreux observateurs en octobre 2003, la Russie représentait désormais une des principales destinations pour les investissements étrangers.<sup>2</sup>

Pour autant, l'économie russe est loin de fonctionner selon les règles traditionnelles en vigueur dans les pays occidentaux. L'empreinte du politique sur l'économie est très forte. Lorsque le procureur général de la Fédération de Russie ordonne l'arrestation de M. Khodorkovsky – « oligarque » le plus riche et le plus politisé de Russie - l'opinion publique russe et internationale y voit le signe d'une reprise en main des grandes entreprises russes par le président V.Poutine.

Ces deux épisodes, en apparence contradictoires, illustrent bien le caractère complexe et controversé du climat d'affaires régnant dans ce pays, caractère qui est, sans doute, difficilement maîtrisable pour un investisseur étranger.

La stabilité et la prévisibilité sont les deux conditions *sine qua non* de tout projet d'investissement à l'étranger. La Russie ne paraît, au premier regard, ni stable, ni prévisible, ni même compréhensible. Les changements qui s'opèrent dans le pays depuis la fin de l'époque communiste s'inscrivent néanmoins dans la trajectoire de son développement séculaire. Aussi brusque qu'elle puisse l'être, une rupture avec le passé n'est jamais définitive. Dès lors, un regard sur l'évolution de l'Etat russe dans sa continuité permet de mieux appréhender les processus déterminant le climat d'investissement qui sont en train de se dérouler en Russie à l'heure actuelle.

Parmi tous les types existants d'investissements à l'étranger, l'investissement direct représente un intérêt particulier dans le cadre de la présente recherche pour les raisons suivantes. Contrairement aux investissements de portefeuille, les investissements directs étrangers (IDE)

---

<sup>1</sup> Le statut a été augmenté de deux points en passant de Ba2 à Baa3, *Financial Times*, October 9, 2003.

<sup>2</sup> série de publications dans *Kommersant*, *Financial Times* d'octobre 2003, *Ekspert*, n°39, 20-26 octobre 2003, *Itogi*, 21 octobre 2003.

sont considérés en tant qu'un placement d'argent plus stable dépendant moins de la conjoncture économique et politique du pays d'accueil et de l'impact des crises financières internationales. D'après la définition du FMI, reprise dans le vocabulaire opérationnel des organismes financiers internationaux, une entreprise d'investissement direct est une entité « ayant ou non la personnalité morale, dans laquelle un investisseur étranger détient au moins 10% des actions ordinaires ou des droits de vote, dans le cas d'une entreprise ayant la personnalité morale, ou l'équivalent, s'il s'agit d'une entreprise n'ayant pas la personnalité morale ». <sup>3</sup> Le critère numérique de détention de 10% <sup>4</sup> des actions ordinaires ou des droits de vote signifie que l'investisseur direct est en mesure d'influer sur la gestion d'une entreprise ou d'y participer.

La participation à la gestion de l'entreprise implique, par conséquent, la maîtrise du milieu local des affaires et des pratiques qui le régissent. Plus la participation étrangère est importante, c'est-à-dire, plus l'investisseur étranger possède de pouvoir de décision, plus il doit être à même de mener une politique de gestion indépendante. La maîtrise de tous les aspects d'une activité économique dans le pays, y compris sa dimension politique, devient alors indispensable. Ceci est la première raison qui explique notre intérêt pour les investissements directs par rapport aux autres formes de placement d'argent à l'étranger. La seconde découle du caractère durable d'investissement direct qui prévoit, a priori, un certain délai de réalisation du projet pour le rendement de l'argent placé. La logique des investissements de portefeuille est, de ce point de vue, différente puisque qu'elle correspond non pas aux objectifs du développement d'une activité productive en vue d'en tirer un profit, mais à la recherche d'un placement de l'argent qui assurerait ce profit sans implication dans une activité productive continue. <sup>5</sup> Les IDE sont, par conséquent, plus susceptibles d'avoir un impact sur le climat des affaires du pays d'accueil à long terme que les investissements de portefeuille.

Par rapport aux avantages comparatifs importants dont dispose la Russie à l'échelle mondiale - tels que les ressources naturelles et humaines, le faible coût de la main d'œuvre ou la taille du marché <sup>6</sup> - le taux d'investissement étranger dans le pays reste très faible. Par exemple, le taux cumulé d'IDE en 1992 – 1999 par habitant en Russie était de l'ordre de 70\$, comparé à

---

<sup>3</sup> Source : OCDE, *Définition de référence de l'OCDE pour les investissements directs internationaux*, 1995.

<sup>4</sup> La Russie s'est alignée au critère de 10 % en 1995, on retrouve ce chiffre dans la loi fédérale sur les investissements étrangers en Fédération de Russie de 9 juillet 1999. Ce texte définit l'IDE comme une « acquisition par un investisseur étranger au moins de 10% du capital nominal d'une entreprise commerciale déjà existante ou en création sur le territoire de Russie sous forme d'unité de production ou société, en conformité avec la législation civile de Fédération de Russie ; le placement du capital dans les fonds propres de la filiale d'une personne juridique étrangère, en création sur le territoire de la Fédération de Russie ; la réalisation sur le territoire de la Fédération de Russie par un investisseur étranger, en tant que bailleur financier, d'un *leasing* avec une valeur douanière supérieure à 1 million de roubles».

<sup>5</sup> Les investissements de portefeuille correspondent à l'achat de titres privés en vue de tirer un revenu de ce placement, sans l'intention d'acquérir un contrôle durable, in Andreff (W.), *Les multinationales globales*, Paris, 2003, p.9.

511\$ en Pologne, 1493\$ en République Tchèque et 1581\$ en Hongrie.<sup>7</sup> Se pose donc la question d'autres déterminants qui auraient un impact négatif sur le climat d'investissement. La présente recherche est basée sur l'hypothèse que *les particularités politiques de l'organisation de l'activité économique en Russie représentent un des facteurs défavorisant les flux d'investissements en direction du pays*. Le terme de contexte politique englobe dans le cadre de ce mémoire - outre les caractéristiques de la vie politique de la Russie contemporaine, au sens strict du terme, - les aspects institutionnels de l'organisation étatique de ce pays ainsi que ses particularités sociales et culturelles dans une perspective historique.

Afin de démontrer la pertinence de l'hypothèse avancée nous essaierons, en premier lieu, de voir quel impact sur le climat d'investissement aurait dû avoir l'ouverture économique de la période post soviétique. Pour le faire, nous analyserons la politique économique des gouvernements successifs depuis B.Eltsine et, en particulier, la série de réformes structurelles conçues par l'actuel gouvernement de V.Poutine. L'étude des réformes gouvernementales aura pour sources les documents officiels du gouvernement de Fédération de Russie, les rapports des institutions internationales ainsi qu'une série de publications analytiques dans les revues scientifiques telles que *Le courrier des pays de l'Est, Etudes comparatives Ouest – Est, Problèmes économiques, Marchés émergents*.

Suivra ensuite une analyse des particularités politiques des transformations économiques en Russie et de la manière dont elles influencent la sphère économique du pays. Cette analyse s'appuiera sur les travaux de recherches de M.Mendras, A.Kurunéri-Millet, M.Cordonnier, Y.Zlotowski, ainsi que de nombreux scientifiques russes tels que A.Akhiezer, V.Kantor, Y.Pivovarov, A.Foursov, I.Kliamkine et N.Kossolapov.

Nous essaierons de comprendre dans la deuxième partie du mémoire comment est prise en compte la spécificité du climat des affaires russe par les investisseurs étrangers aux différents stades de leur projet d'investissement. Cela nous demandera tout d'abord d'étudier les modalités de prise de décision d'investissement à l'étranger qui ont fait l'objet de travaux comme ceux de H.Dunning, auteur de la théorie éclectique des raisons de l'investissement à l'étranger, élaborée dans son ouvrage *International Production and Multinational Enterprise*, 1981. Nous rappellerons ensuite l'historique et le contenu des études du risque politique qui apparaissent dans les années 1970 pour présenter après les recherches plus récentes sur le risque pays, notamment les travaux de B.Marais. Nous constaterons par la suite l'écart entre la notion de risque politique définie par les économistes et la dimension politique telle que nous la concevons dans le cadre de la présente recherche.

---

<sup>6</sup> Les avantages comparatifs de la Russie sont mentionnés dans la majorité des rapports publiés par les organisations internationales, telles que la Banque Mondiale, le FMI, la BERD, l'UNCTAD et l'OCDE.

Nous nous pencherons enfin sur les mécanismes et institutions qui remplissent le rôle de médiateurs pour un investisseur étranger, en l'occurrence français, dans l'appréhension de « la complexité du climat des affaires russe ». Pour le faire, nous nous baserons sur l'information obtenue lors d'entretiens avec des représentants des acteurs privés ou publics impliqués dans les échanges économiques entre la France et la Russie, sur leurs sites Internet officiels ainsi que sur les rapports administratifs français.

---

<sup>7</sup> Source : BERD, *Transition Report*, 2000.

# **1. Le contexte politique détermine fortement le climat d'investissement en Russie**

Alors que l'ouverture économique de la période post soviétique aurait pu stimuler une arrivée massive des investisseurs étrangers, les particularités politiques des transformations économiques en Russie ont défavorisé l'investissement direct étranger.

## ***1.1 L'ouverture économique de la période post-soviétique aurait dû stimuler l'arrivée des investisseurs étrangers***

Quelles que soient les motivations des élites politiques au pouvoir en Russie depuis le milieu des années 1980, le discours officiel est toujours resté orienté vers la libéralisation progressive de l'économie et la démocratisation du régime.

En devenant dans les années 1980 une force politique importante au sein de l'appareil administratif du parti, les technocrates soviétiques ont été à la source d'importants changements destinés à améliorer les performances de l'économie nationale, alors en pleine crise. La perestroïka gorbatchévienne a enclenché par la suite des transformations irréversibles, se traduisant au bout du compte par l'abandon définitif de l'ancien système dirigiste.

La lutte politique qui a lieu au moment de la disparition de l'URSS incite davantage le gouvernement de B.Eltsine à s'engager dans une réforme économique d'envergure. Avec un soutien financier et conceptuel des institutions financières internationales - la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International - l'équipe de réformateurs, sous la direction de E.Gaidar, est chargée de la mise en œuvre d'un programme de transition vers une économie de marché. Basée sur les principes du « consensus de Washington », cette transition devait s'effectuer grâce à l'instauration des mécanismes de l'économie de marché tels qu'ils existent dans les pays occidentaux développés.

Aussi contestables qu'elles soient, les réformes eltsiniennes ont accéléré le passage de l'économie dirigiste soviétique à une ébauche d'économie de marché. Progressivement, le pays s'accommode de nouvelles règles économiques. Les notions de propriété privée, de rentabilité, d'initiative privée, de coûts et de bénéfices, inexistantes auparavant, pénètrent peu à peu la mentalité des gens. Ayant vécu depuis plusieurs décennies en autarcie économique, le pays s'ouvre vers l'extérieur et voit arriver sur son sol des acteurs économiques - institutionnels ou privés - étrangers.

Cependant, en privilégiant une approche économique libérale, les économistes du premier gouvernement de B.Eltsine négligeront largement la nécessité de réformer les structures

étatiques, indispensables pour assurer la transition économique. Le vide institutionnel se traduira, par conséquent, par des dérapages sans précédent : accaparement de la propriété de l'Etat par le biais des privatisations, détournements des fonds publics. Les insuffisances de la politique de libéralisation seront lourdes de conséquences pour la société russe, la plongeant dans une profonde crise politique, économique et sociale, dont l'apogée sera la crise financière d'août 1998.

Privées de véritable stratégie à long terme, réalisées essentiellement en dehors d'un contrôle démocratique efficace, les réformes de B.Eltsine ont provoqué un séisme social divisant le pays en une petite couche de « privilégiés » ayant pu profiter de la période d'instabilité pour s'enrichir et le reste de la population, qui s'est trouvée abandonnée face à l'effondrement du système socialiste soviétique.

Dans ce contexte, la volonté de remise en ordre tous azimuts, affichée par le nouveau président, V.Poutine, en 2000, est plus que bienvenue auprès de la société russe. Le nouveau gouvernement se donne comme objectif de remédier aux conséquences dévastatrices de la période initiale de la transition en restant fidèle à la libéralisation économique.

La reprise économique représente un des chantiers prioritaires de l'action du gouvernement. Son programme « Priorités du développement socio-économique de la Fédération de Russie à long terme », adopté en 2001, constate que « la croissance économique nécessite de larges apports de capitaux propres et l'augmentation de leur efficacité. Le volume et la qualité nécessaires de ces investissements dépendent, en grande partie, des investissements privés, extrêmement sensibles aux conditions de l'activité économique. L'amélioration du climat des affaires devient alors l'objectif clé de la décennie à venir, dont dépend la modernisation et la croissance économique du pays ».<sup>8</sup>

L'amélioration du climat d'investissement repose, d'après ce document, sur une série de réformes structurelles qui devront être mises en place dans de nombreux domaines. Ne prétendant pas à une analyse exhaustive des réformes du gouvernement de V.Poutine – chacune pouvant faire objet d'une étude dépassant largement le cadre de la présente recherche - nous tenons cependant à démontrer leur esprit général.

### La réforme fiscale

Les nouvelles conditions économiques exigeant une complète refonte du système fiscal, de nombreux changements interviennent pour modifier le régime des impôts existant. La création du nouveau système fiscal russe est inspirée des exemples occidentaux : l'Europe occidentale a

constitué le modèle de structure fiscale, tandis que les taux d'imposition ont été établis selon l'exemple américain.<sup>9</sup> Après la première réforme fiscale post-soviétique, la fiscalité russe présentait au milieu des années 1990 les caractéristiques suivantes :

- un impôt progressif était prélevé sur les revenus individuels, à des taux marginaux de 12, 20 et 30%.
- l'impôt sur les bénéfices des entreprises pouvait atteindre 30% (pour les banques et les autres institutions financières il s'élevait jusqu'à 38%), comportant une part fixe et une part variable : la recette de la première (11% des profits imposables) allait au budget fédéral, alors qu'une partie du reste (19% des profits imposables) était destinée au budget des régions.
- la sécurité sociale était financée par quatre taxes différentes sur les salaires, dont les produits étaient affectés respectivement au fonds de retraite, à celui des indemnités du chômage, à l'assurance maladie et au fonds de Sécurité sociale. L'ensemble de ces retenus à la source s'élevait à 38,7% des salaires et était payé par l'employeur.
- le gouvernement fédéral prélevait aussi une TVA (taux de base 20% prévoyant cependant de nombreuses exemptions), des droits d'accises sont imposés sur l'alcool, le tabac, l'essence et le gaz naturel.
- parmi les impôts régionaux<sup>10</sup>, les plus importants étaient la taxe sur les ventes, qui s'élevait jusqu'à 5%, et une taxe foncière sur les entreprises.

Les impôts régionaux et locaux, ainsi que le constataient T.Popova et M.Tekoniemi, formaient la plus grande part des impôts en Russie (200 environ, dont 80 sont effectivement prélevés) et contribuaient à faire du régime fiscal russe l'un des plus complexes au monde.<sup>11</sup>

À la fin des années 1990, l'activité économique en Russie est soumise donc à des règles fiscales extrêmement complexes constituant, d'après de nombreuses observations, un des principaux freins au développement du secteur de production. Cette situation tient, tout d'abord, à la partialité des transformations du régime fiscal russe. Dépourvus d'une vue d'ensemble, ainsi que d'objectifs finaux, les changements sont plus techniques que conceptuels. Aussi, le système garde-t-il beaucoup de traits communs avec le régime fiscal de l'époque soviétique. En effet, la fiscalité est très peu stimulante pour le secteur productif, prévoyant en même temps de multiples exonérations pour les particuliers. D'une manière générale, « l'application du nouveau régime se

---

<sup>8</sup> *Osnovnye napravleniya sotsialno-ekonomicheskogo razvitiia Rossiyskoi federatsii na dolgosrochnouiu perspektivu* (Les priorités du développement socio-économique de la Fédération de Russie à long terme), programme du gouvernement de Fédération de Russie, 2001

<sup>9</sup> Pogorletsky (A.), Sollner (F.), « La réforme fiscale russe », *Problèmes économiques*, 29 janvier 2003, p.16.

<sup>10</sup> Pour plus de détails sur le système fiscal fédéral de cette période voir : Barisitz (S.), « Le fédéralisme budgétaire en Russie : évolution, problèmes et perspectives », *Le courrier des pays de l'Est*, n°431, juillet 1998, p.23-37.

<sup>11</sup> Popova (T.) et Tekoniemi (M.), « Challenges to Reforming Russia's Tax System », *Review of Economics in Transition*, 1998, n°1 in Pogorletsky (A.), Sollner (F.), op.cit., p.16.

heurte à un manque d'expérience chez les contribuables comme dans l'administration face à la fiscalité d'une économie de marché ». <sup>12</sup>

Le prise de conscience des problèmes existants se traduit à la fin de la présidence de B.Eltsine par l'adoption de la première partie (générale) du Code des impôts, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1999. Ce document pose les principes généraux de la fiscalité et institutionnalise les relations entre les contribuables et les organes de contrôle fiscal, ainsi que l'administration de la collecte d'impôts. N'apportant aucune modification à la structure et au montant des impôts, le code prépare le terrain pour les profondes transformations qui viendront par la suite.

A partir d'août 2000 le gouvernement de M.Kassianov entreprend une vaste réforme du système fiscal<sup>13</sup>, ayant un double objectif de stimulation de l'activité économique et d'augmentation des recettes fiscales de l'Etat. Les nouvelles dispositions apportent au régime fiscal les modifications suivantes :

- création d'un taux unique sur les revenus des individus (13%).
- le remplacement des quatre taxes de la Sécurité sociale par une taxe unique dégressive en fonction du niveau moyen des salaires annuels.
- bien que la TVA reste inchangée, sa réglementation a été simplifiée et clarifiée : beaucoup d'exemptions sont supprimées.
- les taxes sur les ventes sont abolies.
- le taux minimal de l'impôt sur les bénéfices des entreprises est unifié et baissé à 24%, dont 7,5% vont au budget fédéral, entre 10,5 et 14,5% aux budgets des régions et 2% aux budgets locaux.
- la majorité des exonérations fiscales est supprimée.
- la comptabilité des entreprises doit abandonner la méthode des encaissements et des débours effectifs pour passer à la méthode des frais générateurs de recettes et de dépenses, ce qui signifie son alignement sur les normes internationales de comptabilité (*IAS : International Accounting Standards*).

Compte tenu du peu de temps qui s'est écoulé depuis la mise en place des nouvelles dispositions, il est encore tôt pour tirer un bilan de l'impact de la réforme. Il est cependant indéniable qu'elle a permis une avancée significative sur la voie de simplification du régime fiscal en Russie. Ainsi que l'indique le rapport parlementaire « L'implantation des entreprises françaises en Russie », la réforme fiscale, ayant contribué à accroître la lisibilité du système

---

<sup>12</sup> Pogorletsky (A.), Sollner (F.), opt.cit., p.16.

<sup>13</sup> l'adoption en août 2000 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2001 de la deuxième partie du Code fiscal, chapitre 21 – TVA, chapitre 22 – droits d'assises, 23 – impôt sur le revenu des individus et chapitre 24 – sur la taxe de sécurité sociale ; l'adoption en août 2001 et l'entrée en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002 du chapitre 25 de la deuxième partie du Code fiscal portant sur l'impôt sur les bénéfices.

fiscal russe, semble avoir répondu aux souhaits des investisseurs étrangers, pour lesquels la fiscalité apparaissait auparavant comme l'obstacle principal au développement de leurs projets.<sup>14</sup>

Il faudrait toutefois remarquer que beaucoup reste encore à faire pour améliorer le système fiscal russe. Il s'agit notamment de la baisse de la TVA et de l'impôt social unique, dont le taux reste toujours très élevé ; de la réunification du taux d'imposition sur tout type de revenus que ce soit des bénéficiaires, des salaires ou des intérêts ; de la simplification de la fiscalité des PME qui souffrent le plus du volume des obligations fiscales auxquelles elles sont soumises ; et finalement d'une clarification du système des partages des compétences en matière fiscale entre les différents niveaux de l'administration.

### La réforme bancaire

La création d'un système bancaire efficace constitue l'un des pivots de la modernisation de l'économie russe. Les spécificités de la formation du système bancaire post-soviétique expliquent la quasi-absence de l'activité bancaire d'intermédiation financière, rôle que les banques sont censées jouer dans une économie de marché. Le développement du financement du secteur productif de l'économie constitue, d'après le programme du développement socio-économique du pays à long terme, la priorité de la restructuration du secteur bancaire.

A l'heure actuelle la taille du secteur bancaire russe est largement inférieure à celle des pays développés. Son capital cumulé ne représente que 4% du PIB et le volume de crédits du secteur non financier n'est que de l'ordre de 11% du PIB<sup>15</sup>. En 2002, le paysage bancaire russe est constitué de quelques 1 330 banques russes en activité.<sup>16</sup> La Sberbank demeure prééminente, concentrant un peu moins d'un tiers des actifs totaux. Parmi les grandes banques privées, une différenciation croissante est apparue entre les établissements ayant élargi leurs réseaux de filiales, s'engageant ainsi dans un renforcement de l'intermédiation, et ceux qui sont demeurés les agents de trésorerie des grands groupes auxquels ils sont liés. Les filiales de banques étrangères, longtemps cantonnées dans le service de leurs clients traditionnels et dans le financement des opérations d'exportation, ont également amendé leur stratégie ; un certain nombre d'entre elles ont décidé de renforcer leur présence, notamment sur les segments en forte croissance comme les services aux particuliers.<sup>17</sup>

La situation semble cependant évoluer dans un sens positif après l'arrivée d'une nouvelle équipe à la tête de la Banque Centrale de Russie, S.Ignatiev remplaçant V.Gerashenko. Le

---

<sup>14</sup> Mariton (H.), *Rapport d'information de l'Assemblée Nationale sur l'implantation des entreprises françaises en Russie*, 1<sup>er</sup> juillet 2003.

<sup>15</sup> Source : OCDE, *Etudes économiques : Fédération de Russie*, 2002.

<sup>16</sup> Idem.

<sup>17</sup> Walter (G.), « Russie : l'évolution du secteur bancaire », *Marchés émergents*, n°39, 12 septembre 2003 – [www.dree.org.russie](http://www.dree.org.russie)

programme de restructuration du secteur bancaire, présenté en juin 2002, s'articule autour de trois axes : des aménagements législatifs permettant de rationaliser les procédures de surveillance des banques (amendements du Code civil, nouvelle loi sur les faillites bancaires renforçant les prérogatives de la Banque Centrale, réorganisation interne de l'inspection bancaire et des méthodes d'évaluation) ; adoption d'une loi sur la garantie des dépôts ; alignement sur les normes internationales de comptabilité. L'application des réformes suit un rythme inégal : l'adoption du système de garantie des dépôts et l'instauration des normes internationales de comptabilité tardent à être mises en œuvre, alors que des avancées significatives sont enregistrées en termes d'allègement des procédures administratives, de renforcement des prérogatives de la Banque Centrale en matière de faillite, de toilettage de la loi hypothécaire et de réduction des provisions pour les crédits aux PME.

Les priorités du développement de l'activité bancaire se répartissent, d'après G.Walter, Mission économique à Moscou (Ministère de l'économie et des finances de la France) en trois axes essentiels<sup>18</sup> :

- **le financement du secteur productif** : les grands groupes industriels ayant de plus en plus recours aux services de banques occidentales renommées, les banques russes seront amenées à se tourner vers les entreprises orientées vers le marché local ou le financement des infrastructures publiques, ceci à condition d'avoir des ressources financières qui pourraient provenir de la diminution des sorties nettes de capitaux et de l'amélioration de la situation financière des entreprises et des ménages dans un contexte d'excédent budgétaire.

- **le développement des services aux particuliers** : cette niche stratégique, longtemps délaissée par les banques, s'installe progressivement au cœur de leur stratégie ; les dépôts des particuliers sont désormais supérieurs à ceux des entreprises et l'ensemble des instruments offerts aux particuliers enregistre une forte progression, même si leur part dans le total des emplois est encore limitée.

- **l'activation des fusions acquisitions** se heurte aujourd'hui à la nature même de la fonction bancaire en Russie, du fait de la réticence des groupes bancaires à partager l'information et des insuffisances du cadre législatif.

Le programme gouvernemental met l'accent sur la nécessité d'améliorer le climat d'investissement qui devrait permettre d'attirer des capitaux dans le secteur bancaire, notamment des capitaux étrangers. Ainsi que l'indique le document, « la présence accrue des banques étrangères ne peut qu'être bénéfique, puisque le capital étranger est susceptible d'apporter sur le

---

<sup>18</sup> Walter (G.), op.cit.

marché financier russe des nouvelles technologies bancaires, des nouveaux produits financiers et, en général, une culture bancaire plus développée ».<sup>19</sup>

### La réforme administrative

La réforme de l'administration russe sera, sans doute, un des chantiers les plus difficiles de l'action gouvernementale pour les années à venir. Issue de la période soviétique et fortement imprégnée de ses pratiques, l'administration en Russie continue, en grand partie, à reproduire le modèle des relations Etat-société dans une économie planifiée. Ainsi que le souligne H.Mariton, le pouvoir de nuisance de l'administration constitue aujourd'hui le principal obstacle au développement de l'initiative privée.<sup>20</sup>

Le programme gouvernemental « Priorités du développement socio-économique de la Fédération de Russie à long terme » constate que la correction du mode d'intervention administrative dans l'économie, la suppression de la régulation bureaucratique excessive, accompagnées de l'augmentation de l'efficacité de l'action gouvernementale, là où elle est absolument indispensable, forment la condition primordiale de l'amélioration du climat des affaires en Russie. Malgré une série de mesures de « débureaucratization » déjà mises en place, notamment dans le domaine législatif, telles que la simplification des procédures d'enregistrement, d'octroi de licences et d'assouplissement des contrôles, la réforme ne se trouve qu'à son début.

Dès son arrivée au pouvoir, V.Poutine affiche une volonté de modernisation de l'appareil administratif étatique qu'il accuse d'être le principal frein au développement du pays. Par son décret de novembre 2002, le président adopte « Le programme fédéral de la réforme de la fonction publique » dont l'objectif est « d'augmenter l'efficacité du service public dans son intégralité, sous toutes ses formes et à tous les niveaux, d'optimiser les dépenses publiques ainsi que de développer les moyens logistiques de l'administration ».<sup>21</sup> La mise en œuvre du programme prévoit :

- l'amélioration de la base normative régissant la réforme de la fonction publique.
- la préparation des expérimentations et des projets pilotes pour l'application des nouvelles méthodes du fonctionnement du service public fédéral.
- la mise en place du système de formation continue pour les fonctionnaires.

---

<sup>19</sup> *Osnovnye napravleniia sotsialno-ekonomicheskogo razvitiia Rossijskoi federatsii na dolgosrochnouiu perspektivu* (Les priorités du développement socio-économique de la Fédération de Russie à long terme), programme du gouvernement de Fédération de Russie, 2001

<sup>20</sup> Mariton (H.), op.cit., p.49.

<sup>21</sup> *Federalnaia programma reformirovaniia gosudarstvennoi slujby Rossijskoi Federatsii (2003-2005)*, (Le programme fédéral de la réforme de la fonction publique en Fédération de Russie), 2002.

- la modernisation des moyens logistiques en vue d'augmenter la performance de l'administration.

- la création du système de gestion de l'administration.

Au-delà de l'énoncé de ces grands principes, la réforme n'a fait jusqu'à aujourd'hui l'objet d'aucune déclinaison effective au niveau des administrations.

D'après le plan d'action gouvernemental, la mise en œuvre de la réforme prévoit une étape initiale consistant en une suppression de certaines fonctions de l'appareil administratif. Une Commission du gouvernement, dirigée par le Vice-Premier ministre B.Aleshine, a été chargée d'analyser la pertinence des 5 000 fonctions administratives existantes. Au 1<sup>er</sup> janvier 2004, date fixée de la fin des travaux de la Commission, seules 2 900 fonctions ont effectivement fait objet d'une étude.<sup>22</sup> Une nouvelle conception de la fonction publique, qui comprendrait trois fonctions autonomes – fonction réglementaire, fonction exécutive et fonction de contrôle - devrait être présentée par la Commission avant les élections présidentielles de mars 2004.

La principale interrogation que suscite la réforme administrative tient au fait que c'est de la compétence de cette même administration que dépend sa réalisation. Sans véritables mécanismes de contre poids entre l'exécutif, le législatif et la justice, ainsi qu'une implication effective de la part de la société civile, une refonte du système administratif russe semble être difficilement réalisable.

### La réforme de la justice

Le système judiciaire post-soviétique a connu de profondes transformations dont les prémices remontent à l'époque de M.Gorbachev. Les réformes, menées durant les années de la présidence B.Eltsine, avaient pour objectif « l'instauration en Russie d'une justice indépendante du pouvoir politique, qui protégerait au mieux les droits et les libertés des citoyens ».<sup>23</sup> La constitution de la Fédération de Russie dans sa version du 12 octobre 1993 établit les principes du nouveau système judiciaire comportant désormais trois branches : juridictions constitutionnelles - composées de la Cour constitutionnelle et des juridictions constitutionnelles des sujets de la Fédération<sup>24</sup> - juridictions ordinaires, compétentes pour juger les affaires civiles et certaines affaires administratives ; juridictions d'arbitrage responsables des affaires dites économiques<sup>25</sup>.

---

<sup>22</sup> Bagrov (A.), « Igor Shouvalov razroushil monopolii Michaila Kassianova » (Igor Shouvalov a mis fin au monopole de Michail Kassianov), *Kommersant*, 22 décembre 2003.

<sup>23</sup> Gazier (A.), « La réforme de la justice en Russie : la reprise d'un vaste « chantier », *Le courrier des pays de l'Est*, n°1028, septembre 2002, p.5.

<sup>24</sup> loi de 12 juillet 1991 portant la création la Cour Constitutionnelle, la loi du 21 juillet 1994 précisant ses attributions, son fonctionnement, ainsi que le mode de désignation des juges de la Cour Constitutionnelle.

<sup>25</sup> loi du 4 juillet 1991.

La loi « sur le statut des juges dans la Fédération de Russie » du 26 juin 1992 intervient comme garant de l'indépendance du pouvoir judiciaire à l'égard de l'exécutif et du législatif. Avec l'adoption de la loi du 27 avril 1993, les citoyens russes se voient dotés du droit d'attaquer en justice l'administration et, notamment, ses agissements portant atteinte à leurs droits et libertés, ainsi que ses actes individuels et réglementaire pouvant les affecter. En vertu de la loi du 14 décembre 1995, les citoyens obtiennent la possibilité de recours contre l'inaction des fonctionnaires. Le 31 décembre 1996 intervient une loi essentielle pour la réforme de la justice et l'application de la Constitution : la loi organique sur le système judiciaire. Il faut cependant préciser que la mise en place des dispositions figurant dans la loi organique nécessite l'adoption d'une dizaine de lois d'application, ce qui n'a toujours pas été fait pour la majorité d'entre elles.

Dans son discours adressé à l'Assemblée Fédérale de la Fédération de Russie en avril 2000, V.Poutine, qui venait d'être élu au poste du président, faisait un constat plus que sévère de l'état de la justice russe : « La justice en Russie est trop souvent lente, chère et peu équilibrée. Les juges sont débordés, mal payés et travaillent dans les conditions difficiles ; les codes de procédure sont dépassés et, pour partie, contraires à la constitution, ainsi qu'aux normes internationales relatives aux droits de l'homme. Elle favorise également la méfiance des citoyens à l'égard des tribunaux, phénomène qui se traduit notamment par l'apparition, à côté de l'économie parallèle, d'une « justice parallèle » recourant à des procédés illégaux. D'une façon plus générale, l'état de la justice encourage le « nihilisme juridique » de la population qui gêne le développement économique du pays ».<sup>26</sup> Afin de remédier à cette situation le président présente un programme de réforme du système judiciaire qui prévoit l'adoption de onze projets de loi et un programme fédéral destiné à assurer sa réalisation. Trois domaines sont prioritaires de la mise en œuvre de la réforme :

- la modification du statut des juges.
- la normalisation du métier d'avocat.
- et la modification de la procédure pénale.

En ce qui concerne le premier objectif, les trois lois adoptées le 15 décembre 2001 modifiant la loi sur le système judiciaire, la loi sur le statut des juges et la loi sur la Cour constitutionnelle de la Fédération de Russie, ainsi que la loi du 14 mars 2002 sur les organes de la communauté des juges apportent des changements significatifs dans la manière de recrutement des juges et le mode de l'exercice de leurs fonctions. Ces textes renforcent considérablement la responsabilité des juges, mais contribuent peu, selon A.Gazier, à accroître leur indépendance.<sup>27</sup> En effet, les organes législatifs des sujets de la Fédération, dont la capacité en matière de

---

<sup>26</sup> *Rossiiskaia ioustitsia*, n°5, 2001, pp.2-3 in Gazier (A.), op.cit., p.4, la version intégrale du discours du président est disponible sur le site: [www.president.kremlin.ru](http://www.president.kremlin.ru)

recrutement des juges a été diminuée, continuent toutefois à participer à leur sélection en désignant les membres des collèges régionaux de qualification des juges.

Dans le contexte d'absence totale de textes régissant l'activité d'avocat, on assiste à une évolution très importante de ce métier qui se traduit par une libéralisation de la profession accompagnée néanmoins par la prolifération des pratiques assez douteuses, notamment en matière de recrutement. La loi du 31 mai 2002 « Sur l'activité d'avocat et le Barreau dans la Fédération de Russie » établit le cadre général de l'organisation de la profession et précise les règles du recrutement des avocats.

Le nouveau code de procédure pénale, en date de 18 décembre 2001, dont la plupart des dispositions sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2002, est le résultat d'une véritable refonte des règles de procédure pénale, destinée avant tout à les mettre en conformité avec la Constitution de 1993 et les normes internationales de défense des droits de l'homme. A la différence de l'ancien code très répressif, le nouveau texte comporte de nombreuses dispositions renforçant le droit de la défense. Ainsi, l'adoption de la version finale du Code de la procédure pénale, avec celle de la quatrième partie du Code civil, marquera l'achèvement du travail de renouveau des codes de la période soviétique.<sup>28</sup>

Le bref aperçu des réformes structurelles engagées par l'actuel gouvernement témoigne d'une réelle volonté politique de transformation des pratiques régissant l'activité économique en Russie. Elles sont en conformité avec l'objectif de construire un Etat de droit et, comme conséquence, d'améliorer le climat des affaires. **Un véritable fossé existe cependant entre la l'adoption des réformes au niveau gouvernemental, leur mise en pratique par les administrations et plus encore l'intériorisation de ces normes par la société russe.** Les particularités politiques des transformations économiques en Russie ne font qu'amplifier ce phénomène. La suite du mémoire sera donc consacrée à l'analyse de ces particularités dans une perspective historique et politique : celle de la formation de l'Etat russe.

---

<sup>27</sup> Gazier (A.), op.cit., p.13.

<sup>28</sup> idem, p.16.

## **1.2 L'héritage politique des transformations économiques en Russie défavorise les investissements directs étrangers**

### Particularités historiques du processus de modernisation en Russie

La portée réelle des réformes actuellement engagées par le gouvernement, ne peut être évaluée que sous le prisme de l'histoire du processus de modernisation de la Russie.<sup>29</sup>

La modernisation en Russie avait traditionnellement un caractère différent de celui des pays occidentaux. Les transformations dans les pays de l'Europe de l'Ouest ont toujours reflété un besoin social, ce qui permettait de niveler leurs effets négatifs pour la population. En Russie, au contraire, la modernisation a habituellement été initiée par le « haut » et touchait en priorité des domaines susceptibles de contribuer au renforcement du pouvoir central.<sup>30</sup> Dans les pays occidentaux, la société joue traditionnellement le rôle d'initiateur des transformations, tandis qu'en Russie elle reste le simple objet des réformes. Comme le constatent V.Pantine et V.Lapkine, « la modernisation russe par le « haut » ne tenait guère compte des spécificités socioculturelles du pays, considérant certaines de ses caractéristiques comme un anachronisme à éliminer ». <sup>31</sup> Emanant du pouvoir, les réformes se sont le plus souvent heurtées à la résistance de la population qui, par la force des choses, était condamnée à supporter les effets dévastateurs des changements radicaux. On retrouve, d'ailleurs, la même méthode de réforme dans les politiques qui ont été menées au début des années 1990. Par conséquent, indépendamment de la nécessité des transformations, elles sont traditionnellement restées l'affaire des élites politiques qui, n'arrivaient pas à sensibiliser la population à leurs actions mais, au contraire, provoquaient chez elle un rejet instinctif des innovations imposées par le haut.

Habitée à subir les réformes, la société russe n'a jamais pu développer un sens de la participation aux affaires communes. L'absence d'adhésion populaire aux réformes gouvernementales, que l'on retrouve tout au long de l'histoire russe, tient aux caractéristiques de la nature de l'Etat.<sup>32</sup> A partir de l'époque de l'occupation mongole du territoire russe se met en place un système étatique très particulier qui fonctionne sur le principe de soumission

---

<sup>29</sup> la modernisation est comprise ici en tant que processus de transition d'une société traditionnelle vers une société moderne grâce au progrès technique et scientifique, des changements structurels sociaux et la transformation des systèmes de normes et de valeurs in Pantine (V), Lapkine (V.), « Volny politicheskoi modernizatsii v istorii Rossii : k obsoujdeniu gipotezy » (Les étapes de modernisation politique dans l'histoire de la Russie : discussion d'une hypothèse), *Polis*, n°2, 1998, p.40.

<sup>30</sup> Biriukov (S.), Ivlev (S.), Batourina (T.), Melnichenko (E.), « Politicheskoe razvitie i modernizatsia » (Le développement politique et la modernisation), <http://kemtipp.ru/chr27/polit2-6.htm>

<sup>31</sup> Pantine (V.), Lapkine (V.), opt.cit., p.40.

<sup>32</sup> Traduction du terme russe « *gossudarstvennost'* ».

inconditionnée des sujets à leur seigneur<sup>33</sup>. Dans la conception de l'académicien I.Pivovarov et le docteur en histoire A.Foursov, ce type de système reçoit le nom de « système russe »<sup>34</sup>. Le pouvoir, - « *vlast'* », - n'est pas seulement l'élément constituant de ce système mais il est sa seule composante, dotée d'une existence substantielle, en dépit de tous ses autres éléments, tels que l'église ou la société. Le fonctionnement et l'évolution du « système russe » sont complètement contrôlés par le pouvoir, la société n'étant pas en mesure de les influencer. L'affaiblissement ou la disparition du pouvoir dirigeant amène à une désintégration du système. Ainsi que le décrit B. Erassov, « la disparition du pouvoir en place révélait l'absence de mécanismes d'intégration et de stabilisation des rapports sociaux, privant la société de perspectives du développement à long terme ».<sup>35</sup> Le système social russe ne connaît que deux états extrêmes : une stabilité mécanique, aboutissant à une apathie pendant les périodes du renforcement du pouvoir et une déstabilisation se terminant par une contestation anarchique contre le pouvoir aux moments de sa faiblesse. La société est aussi sourde aux intérêts et besoins de l'Etat aux moments de crises que ce dernier envers la société pendant les périodes de stabilité.<sup>36</sup>

L'aliénation de la société par la sphère étatique a abouti en Russie à une véritable « scission sociale »,<sup>37</sup> phénomène qui est lourd de conséquences dans le contexte de transition que le pays connaît à l'heure actuelle. La société et l'Etat sont toujours compris comme deux choses parfaitement distinctes. L'idée qu'elles puissent s'entendre, se fondre en une notion « d'intérêt public », de « bien commun » est perçue comme utopique.<sup>38</sup> Or, compte tenu de l'ampleur des réformes qui devraient permettre d'assurer un développement durable du pays, il est indispensable que toutes les forces sociales aient un langage commun leur permettant d'œuvrer ensemble.

---

<sup>33</sup> L'occupation mongole de 1223 à 1480, a fortement modifié l'évolution de la Russie qui était alors en pleine formation étatique. Pendant deux siècles le jeune Etat russe s'est trouvé dominé par une tribu militaire privée de toute structure étatique et totalement soumise à son chef. Amenés au fil du temps à collaborer avec les envahisseurs, les princes moscovites ont de plus en plus joué le rôle d'intermédiaires entre la population locale et le khan mongol. Ce faisant, ils se sont progressivement imprégnés des pratiques de gouvernance propres aux Mongoles. L'union des princes avec les envahisseurs a finalement permis la libéralisation des terres russes. Or, comme le souligne B.Erassov, « ayant vaincu la Horde d'Or militairement, la Russie a hérité ses caractéristiques géopolitiques et administratives. », in Erassov (B.), « *Rossia v evraziyskom prostranstve* », (La Russie dans l'espace eurasiatique) *Obshchestvennyye nauki i sovremennost*, 1994, n°2, p.61.

<sup>34</sup> Pivovarov (Y.), Foursov (A.), « *Russkaia sistema kak popytka ponimania russkoi istorii* » (Une tentative de compréhension de l'histoire russe à travers le concept de « système russe »), *Polis*, 2001, n°4, p.39.

<sup>35</sup> Erassov (B.), *opt.cit.*, p.47.

<sup>36</sup> Medoushevski (A.), « *Obshchestvo i gosudarstvo v russkom istoricheskom protsesse* » (La société et l'Etat dans le processus historique russe), *Vestnik MGU*, seria 12, sotsialno-politicheskie issledovaniya, n°1, 1993, p.30.

<sup>37</sup> L'analyse de la scission sociale en Russie (traduction du terme russe « *socialniy raskol* » fait l'objet de l'oeuvre fondamentale de Akhiezer (A.), *Rossia : kritika istoricheskogo opyta* (Russie : critique de l'héritage historique), Novossibirsk, Sibirskiy khronograf, 1997.

<sup>38</sup> Mendras (M.) (dir.) *Comment fonctionne la Russie*, Paris, CERI Autrement, 2003, p.34.

### L'absence d'accord sur les réformes au sein de la société russe

Ainsi que le définit A.Akhiezer, la scission est un état du système social caractérisé par « une rupture continue de la communication entre les différentes entités sociales, indispensable pour tout le système : une aliénation entre elles, une impossibilité d'interpénétration ». <sup>39</sup> L'absence d'une cohésion sociale, de sentiment d'appartenance à un tout commun, dont le développement est dans l'intérêt de chaque entité le constituant, rend très difficile un effort conjoint d'intérêt général de leur part. Chacune des entités adopte à l'égard d'une politique commune une approche utilitariste. La logique de cette approche fait que les réformes sont appliquées par les acteurs sociaux dans la mesure où elles se conjugueront avec leurs intérêts.

La motivation directrice du pouvoir en place, initiateur des transformations, est de sécuriser et de renforcer sa puissance. Après une décennie de présidence de B.Eltsine, marquée par un affaiblissement sans précédent du pouvoir central, l'action du nouveau gouvernement de V.Poutine est axée sur son renforcement. Il faudra souligner que le terme de renforcement n'a pas forcément ici une connotation négative, tout pouvoir doit être en mesure d'exercer pleinement son autorité dans le cadre qui lui est fixé par la loi. Les interrogations que suscitent les modalités d'un renforcement du pouvoir central proviennent justement de l'absence d'une approche globale de la modernisation du pays qui devrait comprendre également une montée en puissance d'autres acteurs sociaux.

Lié à une seule contrainte – sa hiérarchie - et libre de toute responsabilité devant la société, le fonctionnaire jouit d'une large marge de manœuvre dans l'application des réformes gouvernementales. L'administration appliquera donc les réformes de façon à ce qu'elles puissent lui permettre de préserver, voire élargir ses privilèges. Analysant le soutien que V.Poutine pourrait trouver auprès de l'administration pour la mise en pratique de sa politique de réforme administrative, I.Kliamkine souligne l'hétérogénéité de l'appareil administratif russe. <sup>40</sup> D'après l'auteur ce dernier comprend trois groupes qui ont des intérêts divergents :

1. les fonctionnaires de l'époque soviétique (environ 60% des fonctionnaires en activité) qui ont préservé la manière soviétique de servir l'Etat et non pas la société. Ils se méfient de l'économie de marché, de la démocratie et du « business » et privilégient un système au caractère occulte et corporatiste.
2. les fonctionnaires n'ayant qu'une seule motivation : préserver leur rente bureaucratique. Ce groupe à la différence du premier, accepte le marché et le monde des affaires, considérant ce dernier comme un partenaire avantageux dans les affaires de corruption.

---

<sup>39</sup> Ahiezer (A.), opt.cit., p.173.

<sup>40</sup> Kliamkine (I.), « Bureaucrates et hommes d'affaires », p.56 in M.Mendras, opt.cit.

3. un groupe - relativement peu nombreux pour le moment - de nouveaux fonctionnaires inspirés par les modèles occidentaux .

Ce panorama montre que la plate-forme réformiste au sein de l'administration russe est relativement réduite, ce qui constitue un frein considérable au processus de modernisation engagé par le gouvernement actuel.

L'élite économique est également divisée sur la conception de l'évolution du pays. Deux approches peuvent être distinguées en son sein sur ce sujet.<sup>41</sup> La première s'inspire du modèle de substitution des importations, conceptualisé par F.List, économiste allemand du XIXe siècle, et mis en pratique en Amérique Latine dans les années 1950 et dans certains pays de l'Asie tels que le Japon, la Taiwan ou bien la Corée du Sud. Dans l'optique de ce modèle, la Russie devrait viser la restauration de son potentiel industriel en limitant autant que possible son marché intérieur à la pénétration étrangère, au moins temporairement. L'objectif d'une telle politique est de permettre à certains secteurs tels que la construction automobile ou aéronautique ou bien agriculture de développer les avantages comparatifs à long terme. La deuxième, à la base de l'action économique de l'administration de V.Poutine et plus particulièrement de l'équipe du ministre du développement économique et du commerce, G.Greff, privilégie le modèle occidental de l'économie de marché ainsi que l'adhésion du pays à l'OMC.

Ces divergences de positions relèvent, sans doute, de la sociologie de l'élite économique qui comprend dans son sein les anciens « patrons rouges » et les « nouveaux businessmen ». Si les premiers, héritiers du complexe industriel et militaire, ainsi que du secteur agro-alimentaire de l'économie soviétique, aimeraient retrouver leur poids d'auparavant, les seconds profitent pleinement des nouvelles règles du jeu de l'économie de marché et cherchent leur consolidation.

Une autre composante qui est susceptible de jouer un rôle important dans la définition du vecteur de l'évolution de l'Etat sont les partis politiques. Toutefois, le discours et l'action de ceux-ci reflètent directement les tendances politiques de leur électeurat. Les élections législatives de décembre 2003 ont démontré la pauvreté du débat politique au sein de la société. La majorité de la population s'est alignée une fois de plus sur le pouvoir exécutif, au Kremlin. La spectaculaire défaite des deux partis de droite<sup>42</sup>, d'un côté, témoigne, du rejet par la majorité de la population des résultats des réformes économiques post-soviétiques et, d'un autre côté, prouve que les principes libéraux sont loin d'être intériorisés par la société. Et pourtant, le programme économique de SPS et Yabloko approche le plus les principes de l'action du gouvernement actuel dans ce domaine.

---

<sup>41</sup> *The political economy of foreign direct investment in Russia : What prospects for European firms ?*, European Business Club, p.21 – [www.ebc.ru](http://www.ebc.ru)

<sup>42</sup> SPS (Union des forces de droite) et Yabloko ; la distinction droite – gauche telle qu'elle existe dans les pays occidentaux n'est pas tout à fait pertinente dans le contexte russe

## Le droit et son rôle dans la régulation de la vie de la société

L'économie de marché, pour fonctionner de façon satisfaisante doit d'une part reposer sur une trame juridique cohérente et, d'autre part, reconnaître le droit comme mode d'organisation et de régulation de la vie politique, économique et sociale.<sup>43</sup> Comme nous l'avons constaté précédemment, les réformes structurelles engagées par le gouvernement de V.Poutine forment, en effet, une base solide pour le renouveau de l'économie. En revanche, les difficultés d'application du cadre normatif limitent d'une manière considérable la portée de ces politiques.

La relation qu'entretiennent les Russes avec la norme a pris une forme très particulière tenant aux spécificités historiques de la formation étatique. A la différence des pays occidentaux où le droit représentait le mécanisme de régulation des transformations sociales, en Russie il servait exclusivement au renforcement de l'organisation autoritaire de l'Etat. La société russe étant totalement dépendante du pouvoir, ses intérêts et besoins n'étaient aucunement pris en compte dans l'organisation normative de l'Etat. Le rôle du droit se limitait alors à la sphère pénale répressive, lui ôtant toute légitimité dans l'organisation des rapports socio-économiques de la sphère civile, qui devaient alors reposer sur d'autres leviers informels. C'est ainsi que la logique d'appropriation du capital, les rapports de force ou affectifs, les solidarités familiales, régionales, professionnelles ou corporatistes ainsi que le clientélisme étaient autant de facteurs de légitimation informels d'un lien juridique perçu comme artificiel et sans réelle légitimité, donc insuffisant pour sécuriser l'ensemble des échanges économiques en Russie.<sup>44</sup>

Complétée par plusieurs autres mécanismes de régulation, la norme voit son autorité s'affaiblir. Elle reste pourtant une sorte de point de référence fixant les marges de manœuvre de son interprétation. **La capacité d'interpréter la norme représente dans la société russe un des privilèges sociaux.** Ainsi que le constate M.Mendras, les textes et leur interprétation finissent par remplir une fonction de communication et d'arbitrage au sein des sphères dirigeantes, selon les modalités complexes et inaccessibles au citoyen de base.<sup>45</sup> Un poste en haut de la hiérarchie administrative offre de larges possibilités d'interprétation de la norme. Le citoyen de base est amené à subir l'arbitraire réglementaire administratif car il n'a pas les moyens de réclamer auprès du pouvoir judiciaire.

---

<sup>43</sup> Kurunéri-Millet (A.), Zlotowski (Y.), « Le droit dans l'économie russe une présence ambivalente », *Revue française de géoéconomie*, n°13, printemps 2003, p.81.

<sup>44</sup> *Idem*, p.87.

<sup>45</sup> Mendras (M.), « Le préférence pour le flou : pourquoi la construction d'un régime démocratique n'est pas la priorité des Russes », *Le Débat*, n°107, novembre – décembre 1999, p.45.

## La corruption

Le monopole de l'interprétation des lois et règlements constitue, d'après I.Kliamkine, la base de la corruption de l'administration russe.<sup>46</sup> En effet, dès lors que la norme écrite est appliquée selon les modalités qu'un fonctionnaire est libre de fixer dans chaque cas précis, celui là devient la cible principale de la corruption.

Comme l'indique le rapport « *Corruption Perceptions Index 2003* » de l'organisation non gouvernementale *Transparency International*, la Russie se place en 86<sup>ème</sup> position d'après le niveau de la corruption entre le Mozambique et l'Algérie.<sup>47</sup> Selon une étude sociologique commandée par la Banque Mondiale, le volume global des pots-de-vin reçus par les fonctionnaires serait comparable aux recettes du budget national.<sup>48</sup>

La corruption relève en Russie d'une tradition séculaire remontant aux origines de l'Etat. Politiquement, la toute puissance de l'appareil administratif provient en Russie du primat du pouvoir sur la société. Uniquement responsable devant le souverain, la bureaucratie avait traditionnellement toute la liberté d'administration du pays. L'époque soviétique n'a fait qu'amplifier ce phénomène, l'administration ayant accumulé le pouvoir politique et le contrôle des richesses. Economiquement, la corruption a été stimulée par le fait que jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, les agents de l'Etat ne percevaient en Russie aucune rémunération. Faute de ressources dans les caisses de l'Etat, les fonctionnaires n'étaient pas payés mais avaient officiellement le droit d'accepter des cadeaux pour les services rendus.<sup>49</sup> Libérant l'Etat d'une lourde dépense budgétaire, cette pratique permettait, par ailleurs, de garantir la loyauté des fonctionnaires qui pouvaient à tout moment être poursuivis pour leurs « abus » administratifs. Exterminée par la terreur à la période stalinienne, la corruption se propage à double vitesse à partir de l'époque brejnévienne.

Les transformations de la fin des années 1980 ont donné lieu à une généralisation de la corruption au sein de l'appareil administratif qui s'est retrouvé maître des richesses étatiques et de leur distribution. Dans les conditions d'affaiblissement du pouvoir central, la bureaucratie est actuellement, selon I.Kliamkine, l'acteur le plus puissant sur les marchés illicites corrompus qui se sont considérablement développés en Russie post communiste. « La fonction publique est devenue une sorte de « business privé », une marchandise dont l'offre est garantie par les

---

<sup>46</sup> Pour chaque bonne loi qui passe, il existe, constate E.Albats, des milliers d'actes : selon les données concernant seulement le premier semestre de l'année 1997, sur 16 812 actes administratifs adoptés par les organes fédéraux du pouvoir exécutif, seuls 79, soit 0,47% ont été adoptés par le ministre de la justice. Cf. E.Albats, *Bor'ba za vijivanie* (La bureaucratie. La lutte pour la survie), Moscou, GU-VCHE, 2000, pp.22-23 in I.Kliamkine, *Bureaucrates et hommes d'affaires* in M.Mendras, (dir.) *Comment fonctionne la Russie*, p.45.

<sup>47</sup> l'étude effectuée auprès des représentants du monde des affaires, des scientifiques et des analystes du risque pays, Source : Transparency International, *Corruption Perceptions Index*, 2003.

<sup>48</sup> Kliamkine, *opt.cit.*, p.37.

<sup>49</sup> Idem, p.38.

fonctionnaires.<sup>50</sup> » Débarrassée de la seule contrainte qu'elle subissait, - la dépendance du pouvoir central, - l'administration acquiert ainsi une liberté d'action sans précédent. Elle est désormais libre de fixer les règles régissant l'activité économique qui lui permettraient d'en tirer un maximum de profit. Et ceci, dans une impunité totale compte tenu de l'implication du pouvoir judiciaire ainsi que des structures de l'ordre dans les affaires de corruption.

Tous ces facteurs rendent la réforme administrative affichée par le gouvernement de V.Poutine extrêmement difficile à mettre en œuvre. La normalisation du rôle de l'administration en Russie ne sera pas possible uniquement grâce aux mesures répressives - qui sont toutefois indispensables - ou grâce à l'augmentation du niveau de rémunération des fonctionnaires, mais elle implique un profond changement de la mentalité des citoyens dans leur attitude envers l'administration et vice-versa.

### L'absence de tradition de la propriété privée

L'intérêt que peuvent avoir des individus à participer à la vie de la communauté sociale, dont ils font partie, résulte d'un besoin d'amélioration des conditions d'existence de chaque particulier relevant de la compétence collective. Cette participation implique, d'une part, une réelle faculté des membres de la communauté d'influer sur la politique commune et, d'autre part, la prise en compte des intérêts particuliers par les organes dirigeants de la communauté.

La société civile dans les pays occidentaux a pu renforcer au cours des siècles sa capacité de dialogue avec les structures étatiques afin de satisfaire au mieux ses intérêts. Cette société civile puisait ses sources dans l'existence de la sphère privée constituée par des propriétaires particuliers. En Russie, en revanche, la masse critique d'intérêts privés, permettant à la société civile de devenir une force équivalente à celle de l'Etat, n'a jamais été atteinte.

Le concept de propriété privée n'avait ni juridiquement ni culturellement la même signification qu'il avait dans les pays occidentaux. Une caractéristique de plus qui provient de l'héritage historique de l'Etat russe. La propriété privée en Russie avait disparue comme notion pendant le joug mongol. Ayant hérité le système de la Horde d'Or, où toutes les terres appartenaient au khan, l'Etat devient le seul propriétaire des terres qui étaient distribuées selon les mérites auprès du tsar et pouvaient à chaque instant être retirées. Contrairement aux pays européens, la Russie n'a pas connu de véritable système féodal, où la propriété royale sur les terres coexistait avec celle des seigneurs. La période de l'industrialisation du pays à la deuxième moitié du XIXe siècle a été trop brève pour permettre une montée en puissance du secteur privé suffisante pour gagner en autonomie par rapport à la bureaucratie. Les événements d'octobre 1917 ont entraîné la suppression définitive de l'institution de la propriété privée.

---

<sup>50</sup> Idem, p.41.

Cette institution revoit le jour avec la disparition de l'économie administrée à la fin des années 1980. Or, ainsi que l'estime N.Kossolapov, sa place et ses proportions sont pour l'instant insuffisantes pour qu'elle puisse déterminer quelque chose dans l'économie, la société et l'Etat.<sup>51</sup> En effet, le transfert de la propriété nationale soviétique en propriété privée a été effectué dans des cercles restreints proches du pouvoir, et a laissé de côté la majorité de la population. Dès lors, la formation de la propriété privée, élément constitutif de l'économie de marché et du processus de démocratisation, est loin d'être généralisée en Russie post-soviétique. Se basant sur des études de l'opinion publique, M.Mendras constate que les Russes, dans leur majorité, montrent peu d'intérêt pour la propriété, ne sont pas propriétaires et ne cherchent pas à le devenir.<sup>52</sup> Sans intérêt de propriétaire, - poursuit l'auteur, - on ne s'intéresse pas à l'Etat au sens du garant du droit mais à l'administration dont dépend la perpétuation de la position acquise, par exemple, l'occupation d'un appartement.

#### Un processus de privatisation fermé à la participation étrangère

La formation d'une véritable économie de marché en Russie, objectif affiché par le gouvernement Poutine, se trouve ainsi mise en question par l'héritage historique de l'Etat russe et par la politique et l'attitude des différents acteurs.

A la différence des siècles précédents la Russie, largement fermée à toute influence étrangère, s'est trouvée à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle impliquée dans le processus de globalisation économique. L'intensification des échanges avec le monde extérieur accompagnée par la pénétration des pratiques mondiales de l'économie de marché aurait pu stimuler la généralisation en Russie de nouvelles règles du jeu économique.

L'influence étrangère a été néanmoins largement limitée, la privatisation s'étant opérée entre les acteurs nationaux. La majorité des PECO, au contraire, se sont largement ouverts à l'arrivée des investisseurs étrangers. Le plus grand nombre des biens étatiques en Hongrie, Pologne ou bien Estonie ont passé en propriété privée par le biais de ventes d'actifs. La part d'IDE liés aux privatisations a été dans ces pays de l'ordre de 65% du flux entrant en moyenne en 1989-1995.<sup>53</sup> En 2003, 70% des entreprises basées sur le sol hongrois appartiennent aux étrangers.<sup>54</sup> La situation est radicalement opposée en Russie, où plusieurs secteurs de l'économie restent jusqu'à maintenant fermés à la participation étrangère. D'après le guide « S'implanter en

---

<sup>51</sup> Kossolapov (N.), in « Kontoury novogo miroporiadka : Postindustrialniy mir : tsentr, periferia, Rossia » (Les contours du nouveau ordre mondial : Centre, périphérie, Russie), IMEMO, Moscou, 1999, p.236.

<sup>52</sup> Mendras (M.), « Le préférence pour le flou : pourquoi la construction d'un régime démocratique n'est pas la priorité des Russes », *Le Débat*, n°107, novembre – décembre 1999, p.41.

<sup>53</sup> Kalotay (K.), ed., « Privatization and greenfield FDI in Central and Eastern Europe: does the mode of entry matter? » *Transnational corporation*, 10 (3), 2001 in Andreff (W.), opt.cit., p.24.

<sup>54</sup> *The political economy of foreign direct investment in Russia : What prospects for European firms ?*, European Business Club, p.14.

Russie » de la Mission économique de Moscou (Ministère de l'économie et des finances de France), entrent dans ce champ : le transport des produits pétroliers et gaziers, le chauffage et l'électricité, le transport ferroviaire, les terminaux de transport, les services portuaires et aéroportuaires ainsi que le service du secteur urbain.<sup>55</sup>

La forme qu'a prise la transformation économique en Russie et PECO relève, sans doute, du caractère des changements politiques qu'ont connus ces pays. Si dans les PECO la libéralisation économique allait de pair avec un processus plus large d'abandon de l'ancien régime politique faisant largement consensus au sein de la société, en Russie, elle était exclusivement le résultat d'une mutation de l'appareil politique du parti communiste. Ainsi, on assiste à un renouvellement profond de l'élite politique, accompagnée de la formation des nouvelles élites économiques largement internationalisées dans les PECO, et à une transformation de la classe dirigeante soviétique en une élite politico-économique de la Russie eltsinienne.

D'après le rapport du *European Business Club*, le fait que l'acquisition par les étrangers des biens nationaux a été considérablement limitée en Russie s'explique par la faiblesse de l'Etat central sous le gouvernement de B.Eltsine, soucieux de préserver le contrôle sur des secteurs stratégiques, ainsi que l'absence du consensus sur la politique de libéralisation économique initiée par un groupe très restreint d'économistes libéraux dirigé par E.Gaidar.<sup>56</sup> Dans les conditions d'une désorganisation du système étatique de gestion de l'économie, ces arguments sont effectivement pertinents. Ajoutons-y cependant que la poursuite des intérêts privés d'une minorité proche au pouvoir prévalait, de toute évidence, sur les considérations de l'intérêt général à toutes les phases de privatisation.

---

<sup>55</sup> Mariton (H.), opt.cit., p.46.

<sup>56</sup> *The political economy of foreign direct investment in Russia, What prospects for European firms ?*, European Business Club, p.13.

Nous constatons donc que les particularités politiques de l'activité économique en Russie représentent un facteur défavorable à l'augmentation des flux d'investissements étrangers en direction de la Russie. Depuis 1991, les gouvernements russes successifs continuent d'afficher leur attachement à la politique de libéralisation économique et démocratisation du pays. Les réformes structurelles engagées par l'actuel gouvernement de V.Poutine, constituent une base solide pour l'amélioration du climat des affaires en Russie passant par un renforcement de l'Etat de droit.

Malgré cela, les règles de l'activité économique en Russie, reflétant les particularités historiques de l'évolution de l'Etat russe dès ses origines jusqu'à nos jours, se distinguent considérablement de celles des pays occidentaux. Comment est prise en compte cette spécificité ? Nous essaierons de répondre à cette question en analysant, tout d'abord, la place qu'occupent les considérations d'ordre politique dans la prise de décision d'investir en Russie par rapport aux objectifs économiques. Nous nous pencherons ensuite sur la manière dont le contexte politique intervient dans la mise en place effective des projets d'investissement sur le terrain. Nous nous attacherons enfin à l'évaluation des structures et mécanismes - publics ou privés - permettant aux investisseurs étrangers de s'orienter dans le milieu russe.

## **2. La prise en compte de la dimension politique est indispensable pour tout projet d'investissement direct en Russie**

Les limites de l'analyse strictement économique des IDE rendent nécessaires des systèmes de médiations développés au service des investisseurs étrangers.

### **2.1 La prise de décision d'investissement : des objectifs économiques aux considérations politiques**

#### Les bases théoriques de l'analyse économique de l'investissement à l'étranger

Plusieurs théories expliquent pourquoi une entreprise décide d'investir et comment elle détermine la localisation de son investissement. D'après H.Loewendahl<sup>57</sup>, il existe trois dimensions des IDE et du processus de décision de choix de localisation :

1. les conditions pour que l'entreprise devienne une multinationale (*conditions for firms to become multinational*)
2. les déterminants stratégiques de l'IDE (*strategic determinants of FDI*)
3. les déterminants d'un projet concret d'un IDE (*project determinants of FDI*)

1. Nombre de théories économiques ont été consacrées à l'explication des mécanismes d'internationalisation des entreprises. En 1981, J.Dunning propose une synthèse de ces différentes approches qui sera baptisée « le paradigme OLI ».<sup>58</sup> Selon l'auteur, la décision d'une entreprise d'investir à l'étranger dépend de trois avantages dont elle doit disposer :

- un avantage monopolistique (O – *ownership specificity*) qui renvoie aux critères de supériorité de l'entreprise par rapport à ses concurrents, en particulier, ceux du pays d'accueil.
- un avantage à la localisation (L – *location advantage*) qui repose sur les caractéristiques inhérentes des pays d'accueil des investissements, et notamment le coût relatif de ses facteurs de production, mais aussi les barrières tarifaires ou autres.

---

<sup>57</sup> Loewendahl (H.), *Bargaining with multinationals: The Investment of Siemens and Nisan in North-East England*, Wiltshire, Antony Rowe Ltd., 2001, p.47.

<sup>58</sup> Dunning (J.H.) *International Production and Multinational Enterprise*, London, Allen&Unwin, 1981, 439 p.

- un avantage à l'internalisation (I – *internalisation advantage*), c'est-à-dire dans quelle mesure l'investissement est plus profitable pour l'entreprise que l'exportation de sa production ou l'octroi de licences.

2. Les déterminants stratégiques relèvent de la stratégie de développement de l'entreprise à long terme ainsi que de sa stratégie spécifique en matière d'investissement direct à l'étranger. On distingue quatre types de motivations qui déterminent la stratégie de l'entreprise<sup>59</sup> :

- la conquête d'un nouveau marché (dans ce cas les entreprises prendront en considération pour leur investissement la taille du pays et le niveau du PIB).
- l'augmentation de la performance (le choix d'investissement s'effectuera en fonction de différentes possibilités de localisation compte tenu du coût de la main d'oeuvre et la productivité).
- l'accès aux ressources naturelles (la disponibilité des ressources naturelles, le coût de leur extraction et transport, ainsi que le niveau des infrastructures jouent ici un rôle déterminant).
- l'acquisition des biens immatériels (la qualification de la main d'oeuvre et les nouvelles technologies seront prises en compte par les entreprises spécialisées dans le domaine de la recherche et du développement).

3. La décision d'investissement à l'étranger dépend également du type de projet concret que l'entreprise a l'intention de réaliser grâce à son investissement. Les études académiques ainsi que les recherches réalisées par des cabinets de conseil ont permis d'établir une liste de six types de projets d'investissement qui dépendront des facteurs différents<sup>60</sup> :

1. technologies informatiques (le projet nécessitera un système développé d'infrastructures de télécommunications, une main d'oeuvre hautement qualifiée et un niveau de vie local élevé).
2. recherche et développement, technologies de point (conditions : la protection de la propriété intellectuelle, une culture de prise de risque, les infrastructures de télécommunications, un marché stable et sophistiqué, une main d'oeuvre hautement qualifiée, des programmes gouvernementales de stimulation de la recherche, etc.).
3. activité bancaire (seront pris en compte la législation en matière de travail, coût de la main d'oeuvre, une main d'oeuvre qualifiée et multilingue, etc.).

---

<sup>59</sup> Dunning (J.), "Location and the Multinational Enterprise: A Neglected Factor", *Journal of International Business Studies*, 1<sup>st</sup> quarter, 29 January, p. 45-66 in Loewendahl (H.), opt.cit., p.50.

<sup>60</sup> Loewendahl (H.), opt.cit., p.53.

4. manufactures et usines de production et d'assemblage (la législation en matière de travail, l'accès aux marchés régionaux, la taille du marché local, les infrastructures de transport, la proximité des consommateurs et du réseau de distribution).
5. quartiers généraux (l'accès aux marchés régionaux, un niveau de vie élevé, les infrastructures de transport, le prestige de l'endroit, la politique fiscale, l'accessibilité des biens immobiliers).
6. distribution et logistique (l'accès aux marchés régionaux, infrastructures de transport, les infrastructures de télécommunications, le coût de la logistique, etc.).

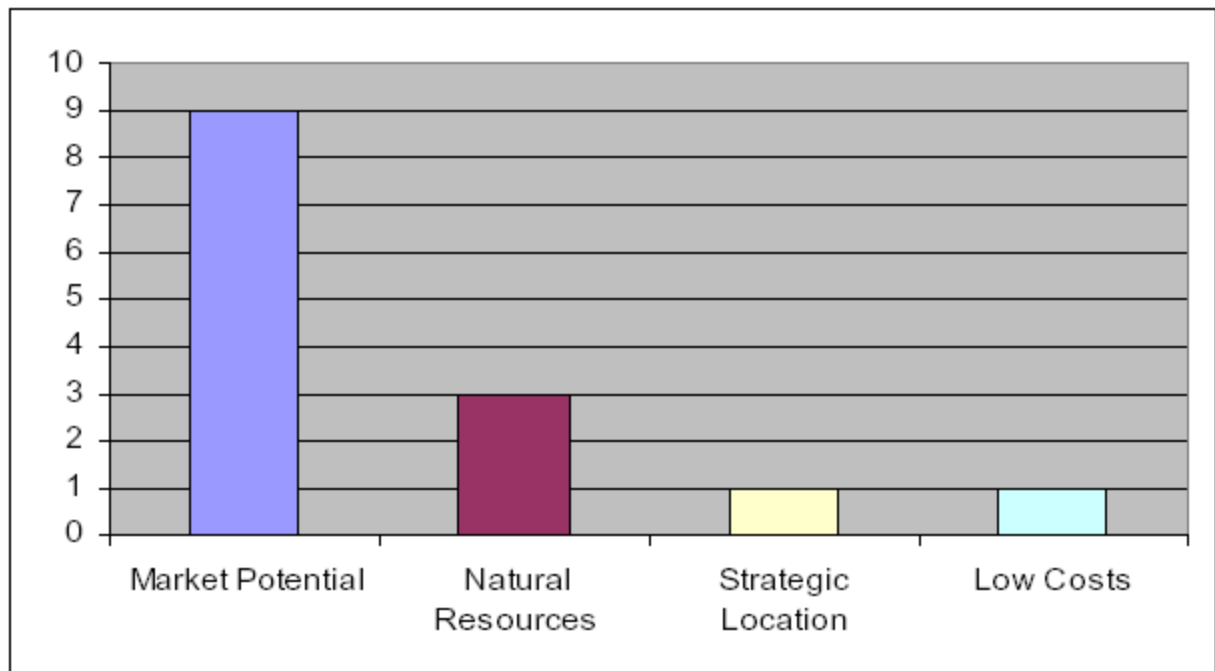
#### Les avantages comparatifs de la Russie

Comme que le souligne de nombreuses études économiques, la Russie possède de considérables avantages comparatifs. Une enquête a été récemment réalisée par le *European Business Club* dans la Fédération de Russie sur les motivations des entreprises européennes dans leurs projets d'investissement en Russie.<sup>61</sup> Quatorze entreprises ont été interrogées dans le cadre de cette étude, dont cinq travaillant dans le domaine des matériaux de construction, trois dans l'énergie. Les secteurs de l'alimentation, de la construction automobile et de l'électronique ont été représentés par deux entreprises chacun. La moitié des entreprises étaient françaises, deux finlandaises, ainsi qu'une britannique, une italienne, une allemande, une suisse et une américaine. La majorité d'entre elles ont débuté sur le marché russe dans les années 1990. Quelques-unes y étaient déjà présentes depuis l'époque soviétique. L'ouverture des bureaux de représentation de ces entreprises et ensuite le développement des projets d'investissement ont été effectués entre 1995 et 2002. Pratiquement toutes les entreprises ont été présentes sur le marché cinq à dix ans avant de se lancer dans un projet d'investissement. En ce qui concerne les modes d'investissement, quatre des entreprises existent sous forme de *joint ventures* avec un partenaire russe, quatre sont à 100% étrangères et deux autres ont racheté des entreprises russes existantes.

Ainsi que le montre le tableau, la majorité des entreprises interrogées ont indiqué le potentiel du marché local en tant que leur principale motivation d'investissement. Il a été souligné que le niveau de demande reste élevé, incitant les investisseurs étrangers à poursuivre leur activité dans le but d'assurer leur présence sur le marché russe.

La dotation du territoire en ressources naturelles représente un autre point d'attraction de la Russie. Pour toutes les compagnies énergétiques, ayant participé à l'enquête, ce critère reste prépondérant.

## Les motivations des investisseurs étrangers en Russie (résultats de l'enquête)



Source : Rogacheva (E.), Mikerova (J.), *European FDI in Russia: corporate strategy and Government Promotion and Facilitation*, European Business Club, September 2003.

Certaines entreprises, et plus particulièrement les multinationales présentes dans différents endroits du globe, ont classifié la Russie comme une destination stratégique dans leur politique d'investissement. Ces compagnies ont privilégié l'investissement à long terme pour pénétrer le marché russe (plutôt que la simple exportation de leurs produits), à cause de la lourdeur et la complexité des procédures de dédouanement et de nombreux obstacles administratifs.

On constate donc que la Russie possède, en effet, des avantages économiques suffisants pour attirer d'importants investissements étrangers. J.-C. Abeillon, conseiller du commerce extérieur du gouvernement français, estime notamment que « pour toutes les entreprises qui ont des ambitions internationales, la question n'est plus de savoir si l'on doit s'intéresser à la Russie, mais comment s'y prendre pour être présent sur ce marché d'une manière rentable ».<sup>62</sup> Les données statistiques sur le volume et la structure des investissements étrangers en Russie montrent que peu d'investisseurs étrangers pour l'instant arrivent à commencer et développer une activité stable et rentable en Russie.

<sup>61</sup> Rogacheva (E.), Mikerova (J.), *European FDI in Russia: corporate strategy and Government Promotion and Facilitation*, European Business Club, September 2003.

<sup>62</sup> Cf. Mariton (H.), *opt.cit.*, p.8.

En 2002, le stock d'IDE en Fédération Russie a atteint 22,563 Mds de \$.<sup>63</sup> En terme de taux d'IDE par rapport au PIB, la Russie occupe une des dernières places parmi les PECO et les pays de la CEI : 6,5% en 2001 contre 65,9% en Estonie, 64,3% en République Tchèque et 12,9% en Ukraine (cf. annexe 1 et 2). L'année 1997 a été marqué par un taux d'IDE entrant le plus important : 4, 864 Mds de \$ (cf. annexe 3). Une diminution significative de volume d'IDE entrant en Russie à la suite de la crise financière de 1998 n'a pas permis jusqu'ici de dépasser le niveau de 1997.

La destination sectorielle des IDE dans l'économie russe montre la prédominance des secteurs au cycle de roulement de capital rapide tels que le secteur agro-alimentaire et la grande distribution, ainsi que les ressources naturelles (voir annexe 4). La réticence des investisseurs étrangers pour des domaines qui nécessiteraient une implication prolongée témoigne d'un sentiment d'insécurité et d'un manque de confiance de la part des investisseurs étrangers.

La distribution des IDE par région reste également très inégalitaire (voir annexe 5). Disposant d'infrastructures nettement plus développées que le reste du pays, Moscou reste la destination privilégiée des IDE, leur taux s'étant élevé au 1<sup>er</sup> janvier 2000 à 4,460 Mds de \$ ce qui représente 35% du total accumulé par le pays. D'importants investissements sont, par ailleurs, enregistrés dans les régions possédant de grandes réserves de matières premières, notamment la région de Sakhaline (1,475 Mds \$) 11,6% du taux accumulé d'IDE.

En 2000, 28 000 entreprises à participation étrangère effectuaient une activité économique en Russie.<sup>64</sup> En 2002, en Chine, il y en avait 425 000.<sup>65</sup>

### Intégrer la dimension politique dans la prise de décision d'investissement

L'introduction de la dimension politique dans l'analyse de la décision d'investissement à l'étranger s'effectue à partir des années 1970 à travers le concept de « risque politique ». La conceptualisation a été développée par S.Robock (1971) et Kobrin (1979), qui ont défini le risque politique comme « des actions non anticipées du gouvernement, qui ont un impact sur les affaires ».<sup>66</sup> Le développement de ces recherches s'inscrivaient dans le contexte plus général d'intensification des échanges économiques mondiaux et répondaient à la nécessité d'appréhension du risque lié aux investissements dans des pays émergents. Plus tard, Sethi et

---

<sup>63</sup> Goskomstat (Comité d'Etat des statistiques de Fédération de Russie) - [www.gks.ru](http://www.gks.ru)

<sup>64</sup> Lebedev (V.), «Privlechenie inostrannykh investitsiy : faktologiya, problemy, podhody k recheniu», *Rossiiskii ekonomicheskii jurnal*, 2000, n°5-6, p.70.

<sup>65</sup> données du CFCE, [www.cfce.fr](http://www.cfce.fr)

<sup>66</sup> Cf. Marois (B.), « Mesure du risque politique et internationalisation de l'entreprise », *Revue française de gestion*, mars-mai 1993, p.39.

Luther (1986) ont donné une conception plus complète du risque politique en y distinguant trois facteurs interdépendants : politique, économique et socioculturel.<sup>67</sup>

Au début des années 1990, B.Marois synthétise les différentes approches existantes et intègre la notion du risque politique dans un concept plus large de risque pays. Le risque pays est défini comme « le risque de matérialisation d'un sinistre, résultant du contexte économique et politique d'un Etat étranger, dans lequel une entreprise effectue une part de ses activités ».<sup>68</sup> B.Marois distingue deux dimensions du risque pays : socio-politique et économique-financière, précisant que les deux sont complémentaires car une mesure économique possède en général une dimension politique et réciproquement. Les sources de l'apparition du risque politique peuvent, d'après le chercheur, être de quatre types :

- motivations idéologiques (ex : montée du nationalisme et de la xénophobie qui peuvent inciter le gouvernement aux mesures confiscatoires vis-à-vis d'un investissement étranger).
- motivations économiques (ex : une aggravation significative de la situation économique peut également amener les autorités publiques à confisquer des actifs étrangers).
- motivations sociologiques (ex : la transgression par les étrangers de certaines habitudes locales – pays musulmans et travail des femmes - peuvent entraîner un conflit entre la société investisseuse et le pays d'accueil).
- motivations psychologiques (résultant, par exemple, de la personnalité du dirigeant de l'entreprise).

La notion de risque pays telle qu'analysée dans les théories économiques sur l'investissement à l'étranger se concentre donc en priorité sur les actions des autorités publiques locales susceptibles d'avoir un impact sur la réalisation d'un projet d'investissement étranger. C'est avec ce contenu que les organismes d'assurance privés ou publics intègrent le risque pays dans leur vocabulaire opérationnel. La *Coface*, assureur des investissements français à l'étrangers pour le compte de l'Etat français, détermine notamment le risque politique en tant qu' « événements politiques extérieurs à l'entreprise étrangère rendant impossible le retour des investissements prévu ».<sup>69</sup> Y sont intégrés le risque d'atteinte à la propriété, le risque de non paiement / non transfert des sommes dues à l'investisseur ainsi que le risque de non paiement de l'indemnité de résiliation dans le cadre d'un contrat de concession. « La couverture peut être mise en jeu lorsqu'un événement politique porte atteinte à l'investissement : guerre, révolution, émeute, expropriation, confiscation, mise sous séquestre, nationalisation, modification de la

---

<sup>67</sup> Idem, p.11.

<sup>68</sup> Marois (B.), *Le risque pays*, Que sais-je, Presse Universitaire de France, 1990, p.5.

législation du pays étranger relative aux investissements, mesures économiques, législatives ou administratives empêchant ou retardant le transfert ».<sup>70</sup>

Dans son analyse des différentes manifestations du risque politique B.Marois va plus loin en élargissant ce concept.<sup>71</sup> Le risque politique peut prendre, d'après l'auteur, les formes suivantes :

- les événements particuliers, comme les effets de guerre, la prise du pouvoir, les phénomènes de grève.
- les décisions ponctuelles des institutions administratives ayant comme effet de léser, d'une façon ou d'une autre, les intérêts étrangers.
- le climat général de l'investissement qui peut se traduire par le comportement arbitraire des administrations, l'hostilité de l'opinion publique, mesures discriminatoires à l'égard de ressortissants de certains pays étrangers.

Sous cette forme la notion de risque politique se rapproche de la signification qu'elle acquiert dans les estimations des agences de notation (*rating agencies* : *Moody's*, *Standard&Poor's* et *Fitch*). L'évaluation du risque politique fait partie de catégories analytiques d'estimation de statut d'investissement (*investment grade*) qui comprend en outre la structure de l'économie nationale et la croissance, le flexibilité budgétaire, la stabilité monétaire et la flexibilité extérieure (basée sur le ratio de liquidité qui désigne le taux de couverture des importations et de la dette à court terme par des réserves en devises).<sup>72</sup> S'appuyant sur des estimations qualitatives, le risque politique prend en compte le degré de :

- ❖ stabilité, indépendance et prévisibilité des institutions politiques et économiques, suffisamment flexibles pour répondre d'une manière opérationnelle aux fluctuations conjoncturelles sans provoquer de discontinuité.
- ❖ transparence et cohérence de la prise de décision politique.
- ❖ sécurité intérieure et extérieure.
- ❖ l'attachement du gouvernement aux réformes économiques et institutionnelles, l'habilité de leur mise en œuvre.
- ❖ la légitimité politique du régime n'excluant pas cependant des distorsions politiques lors d'une rotation des élites.

---

<sup>69</sup> la Coface, [www.coface.fr](http://www.coface.fr)

<sup>70</sup> Les conditions d'assurance des investissements à l'étranger - [www.coface.fr](http://www.coface.fr)

<sup>71</sup> Marois (B.), opt.cit., p.15.

<sup>72</sup> sur l'exemple de *Standard&Poor's*, Source : Hessel (H.), *Russia: Is the Future Investment-Grade?*, *Standard&Poor's* janvier 2003.

Dans le cas précis de la Russie, l'analyse de l'agence *Standard&Poor's* mentionne également le niveau de performance des administrations publiques et la corruption, ainsi que la fragilité du processus démocratique et la faiblesse de la société civile.

Le statut d'investissement (*investment grade*<sup>73</sup>) d'un Etat constitue dès lors un point de référence important dans une décision d'investissement à l'étranger au stade de détermination de son destination. Les informations que les investisseurs potentiels peuvent obtenir auprès des agences de notation permettent d'appréhender le contexte macro-économique du pays d'accueil. Ces agences seront cependant d'une moindre utilité lorsqu'il s'agira des modalités de la mise en œuvre d'un projet particulier. Or, il s'avère que les investisseurs ont surtout besoin de cette information au stade de la mise en œuvre de leur activité dans un pays étranger. Les difficultés propres au pays de destination des investissements sont, habituellement, bien connues par les opérateurs étrangers. En revanche, la manière dont chaque investisseur en particulier pourrait y faire face pose problème.

L'enquête réalisée par le *European Business Club* à Moscou a permis de constater que les principaux obstacles rencontrés par les investisseurs étrangers en Russie proviennent des particularités politiques de la sphère économique russe. Ainsi que l'indique le tableau ci-dessous, il s'agit notamment du partenaire russe, de la bureaucratie ainsi que des autorités douanières et fiscales.

Les difficultés liées au partenaire russe relèvent des problèmes de sécurité, de confiance et de respect du contrat. Dans son rapport, « L'implantation des entreprises françaises en Russie », le député H.Mariton constate que la majorité des représentants des entreprises étrangères basées en Russie, rencontrés par l'auteur dans le cadre de son étude, s'accordaient à souligner les dangers du partenariat. « Bien que le recours à cette formule s'avère parfois incontournable dans certains secteurs où les partenariats permettent un accès privilégié au marché, les différences de vue entre partenaires conduisent cependant bien souvent à des paralysies difficilement surmontables en droit ».<sup>74</sup> De nombreux opérateurs étrangers présents sur le marché russe estiment que les visions de profits à court terme continuent de prévaloir dans la stratégie de leurs homologues russes. Supposons que cette différence d'approche s'explique par des cultures d'affaires russe et occidentale considérablement divergentes l'une de l'autre. Du côté occidental, il s'agit d'une longue tradition d'activité économique dans un espace fortement structuré et très concurrentiel, et, du côté russe, d'une économie qui sort de la phase initiale d'accumulation du capital ayant offert des opportunités d'enrichissement extrêmement rapide et peu coûteux. Ce n'est qu'avec une stabilisation économique qui devrait suivre la phase de

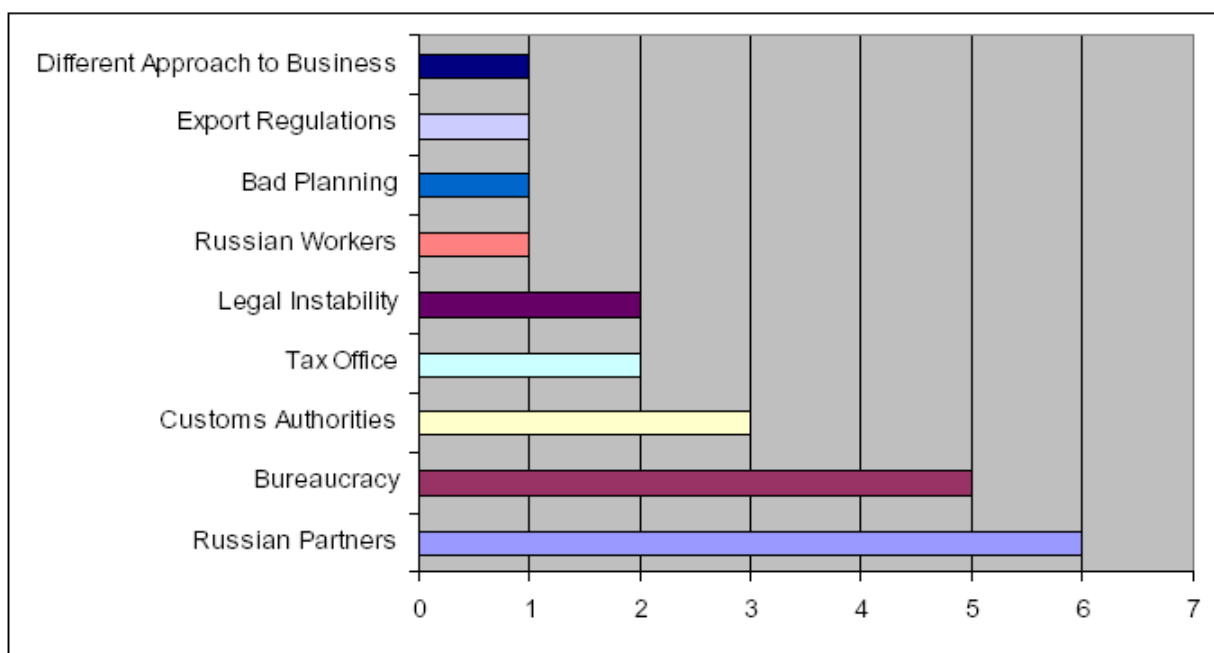
---

<sup>73</sup> voir l'explication du concept p.4.

<sup>74</sup> Mariton (H.), *opt.cit.*, p.16.

transition, que la façon de mener des affaires en Russie va progressivement se rapprocher des conditions de l'économie de marché développée.

### **Principaux obstacles à l'activité économique en Russie (résultats de l'enquête auprès des investisseurs étrangers)**



Source : Rogacheva (E.), Mikerova (J.), *European FDI in Russia: corporate strategy and Government Promotion and Facilitation*, European Business Club, September 2003.

Les problèmes liés au partenaire russe touchent également à la question du respect des accords signés. Comme en témoignent de nombreux investisseurs étrangers, ils n'ont jamais de garantie que les conditions du contrat seront effectivement respectées par leur partenaire russe. Comme nous l'avons constaté dans la première partie du mémoire, le droit et le respect de la norme écrite jouent dans la régulation des rapports socio-économiques en Russie un rôle différent de celui qu'on retrouve dans les pays occidentaux. « La Russie reste un pays où les relations interpersonnelles ont une importance capitale, y compris dans les affaires. Ainsi, la règle négociée a souvent plus de chance de s'appliquer que la règle de droit ».<sup>75</sup>

Dans ces conditions les investisseurs étrangers tiennent à acquérir le plus tôt possible une indépendance qui leur permettrait d'éviter des complications liées au partenaire local. Dans son intervention au Forum « Rencontres Russie 2003 », organisé à Paris en novembre 2003 par le CFCE, L.Schweitzer, directeur général de Renault, a fait part de l'expérience de son groupe en Russie. En parlant notamment du *joint venture* « Avtoframos » existant depuis 1997,

<sup>75</sup> Idem, p.46.

L.Schweitzer a souligné que Renault avait l'intention d'acquérir le contrôle total de l'entreprise, une fois que cette dernière aura atteint sa vitesse de croisière.<sup>76</sup>

La bureaucratie vient en deuxième position comme obstacle majeur à l'activité d'investissement en Russie. Ayant l'obligation d'accomplir de nombreuses formalités administratives, les opérateurs étrangers perdent beaucoup de temps auprès de diverses administrations russes. Ces démarches peuvent prolonger d'une manière significative le temps d'implantation d'une entreprise dépassant largement toutes les estimations préliminaires. Une des entreprises, interrogée au cours de l'enquête, a passé deux ans à mettre en œuvre son projet d'investissement tandis qu'elle avait estimé le faire en deux à trois mois. « Le plus fatigant quand on est investisseur étranger en Russie, - estime un représentant du groupe Michelin, - est de ne jamais savoir quel problème se posera demain ; on existe dans une situation de totale imprévisibilité ».<sup>77</sup>

Tous les opérateurs étrangers présents en Russie sont unanimes dans leur constat de la complexité du climat des affaires russe. « Cette complexité - remarque M.Grouvel, Directeur Europe continentale et Asie Centrale de la Division Exploration et Production de Total - nécessite une pratique et une résilience particulièrement affûtées ».<sup>78</sup> Aussi, la mise en œuvre de tout projet d'investissement nécessite-t-elle une implication importante en temps et argent avant de commencer à apporter ses fruits. Si de grands groupes internationaux ont les moyens d'attendre, ce n'est pas forcément le cas d'autres entreprises. Ceci explique, sans doute, une faible présence des PME étrangères, moins adaptées aux conditions du *business* en Russie.

Quinze ans de présence des opérateurs étrangers en Russie après l'ouverture économique ont permis toutefois l'émergence des mécanismes et structures qui contribuent à la maîtrise par les investisseurs étrangers des pratiques du milieu local des affaires. Nous analyserons ce système de médiation en prenant l'exemple de la coopération bilatérale entre la France et la Russie.

---

<sup>76</sup> propos recueillis lors du forum « Rencontres Russie 2003 ».

<sup>77</sup> propos recueillis lors du forum « Rencontres Russie 2003 ».

<sup>78</sup> Cf. Mariton (H.), *opt.cit.*, p.45.

## **2.2. La complexité du contexte politique russe rend indispensable un système de médiation développé au service de l'investisseur étranger : l'exemple des investissements français**

### Un dispositif français structurellement puissant, mais sous-exploité

La France dispose d'un système très développé de soutien aux entreprises françaises désirant s'internationaliser. Ses structures permettent d'embrasser tous les aspects du processus d'expansion économique à commencer par une première approche du marché jusqu'à la couverture des risques liés aux investissements.

Au niveau gouvernemental, la Direction des Relations économiques extérieures (DREE), ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (MINEFI)<sup>79</sup> est chargé de mettre en œuvre la politique des pouvoirs publics en matière de relations économiques extérieures et de développement international des entreprises françaises. La mission de la DREE est structurée autour de quatre axes principaux :

- information (grâce à ses 166 missions économiques implantées dans les 118 pays et avec l'appui de nombreux organismes publics et privés, la DREE diffuse aux pouvoirs publics et à l'ensemble des acteurs du développement international les informations économiques et commerciales collectées dans le monde entier et assure, en matière d'intelligence économique, la coordination d'un réseau de veille économique et commerciale).
- proposition (la DREE propose au gouvernement des orientations et des moyens de mise en œuvre de sa politique en matière de commerce extérieur et de développement international. Son champ d'action s'étend à la promotion des exportations de biens et de services, au développement des investissements étrangers en France, aux accords commerciaux et financiers qui les régissent et aux négociations multilatérales qui en forment le cadre international).
- négociation (la DREE est responsable des négociations commerciales et financières qui établissent, avec de nombreux pays, le cadre économique de leurs relations avec la France).
- accompagnement et soutien aux entreprises (les entreprises françaises peuvent bénéficier d'un certain nombre de procédures publiques visant à accompagner et à favoriser leurs efforts à l'exportation et à l'internationalisation, notamment l'assurance de l'investissement à l'étranger).

---

<sup>79</sup> site officiel du ministère - [www.finances.gouv.fr](http://www.finances.gouv.fr)

En coopération avec la Direction du Trésor du MINEFI, la DREE dispose d'un réseau très développé de Missions économiques, présentes dans la majorité des pays du monde. Rattachées à une Ambassade, les Missions économiques servent de véritable relais entre le pays étranger et les opérateurs français qui y sont présents. Interlocuteur officiel des pouvoirs publics de Fédération de Russie, la Mission économique de Moscou entretient également des relations privilégiées avec les représentants du monde des affaires local. Le rôle de la Mission en matière de promotion de l'investissement est double<sup>80</sup> :

- Analyser la situation économique et financière de la Russie, ainsi que les conditions d'accueil et d'accès au marché, au bénéfice de l'administration et des entreprises françaises. Participer à la mise en place de la coopération financière entre les deux pays.
- Soutenir les efforts commerciaux des entreprises françaises exportatrices, et de celles qui sont déjà implantées localement.

Grâce à son équipe, constituée par des spécialistes en matière économique, la Mission économique est chargée de toute une série de mesures d'accompagnement des entreprises françaises exportant en Russie ou basée sur place. Il s'agit notamment, des mesures d'information sur l'environnement économique, juridique, réglementaire, concurrentiel et sur les conditions d'accès au marché ; de conseil dans l'approche du marché : recherche de partenaires commerciaux ou industriels, adaptation du produit pour tenir compte des spécificités locales, etc. ; d'orientation vers les soutiens financiers du dispositif public d'appui au développement international français et vers les aides européennes ; de promotion des produits et de la technologie français auprès des acteurs locaux aussi bien que de défense auprès des autorités locales des intérêts commerciaux des entreprises françaises.

Nous avons déjà souligné que les conditions du milieu russe des affaires compliquent considérablement l'implantation des PME. Par ailleurs, en règle générale, les PME françaises, d'après Mme Fau, *Coface*, ont beaucoup moins tendance à s'internationaliser en comparaison avec les petites et moyennes entreprises d'autres pays européens qui prennent beaucoup plus facilement le risque de s'implanter dans des pays en transition.<sup>81</sup> Selon les données de la Mission économique de Moscou, sur 3 000 PME françaises exportant vers la Russie et assurant 48% du montant global des ventes françaises dans ce pays, très peu se lancent dans une implantation.<sup>82</sup> Le dispositif français d'appui à l'internationalisation du commerce national dispose d'un organisme spécialement chargé des PME. Il s'agit du Centre Français du Commerce Extérieur (CFCE), dont la mission consiste à «favoriser le développement des entreprises françaises et

---

<sup>80</sup> site officiel de la Mission économique à Moscou – [www.dree.org/russie](http://www.dree.org/russie)

<sup>81</sup> propos recueillis lors d'un entretien avec Mme Fau, *Coface*

notamment des PME-PMI (petites et moyennes industries) sur les marchés étrangers ». <sup>83</sup> « Pôle d'information » du dispositif, le CFCE est chargé de fournir à ses clients dans tous les secteurs d'activités et pour chaque pays : des produits d'information générale : études et bases de données, opportunité d'affaires, guides, informations dans les domaines réglementaires, juridique et fiscal ; des prestations et des études personnalisées pour un appui spécifique : conseils d'experts, sélection d'opérateurs, études scientifiques, veille concurrentielle.

Les difficultés du milieu d'affaires russe constituent incontestablement la principale entrave à une augmentation de la présence des PME étrangères dans ce pays. Pourtant, l'écart qui existe entre les performances des PME françaises et leurs collègues européens prouve, par ailleurs, une réticence générale de la part des opérateurs français, indépendante des conditions du pays d'accueil. Dès lors, une politique d'information sur la marché russe en direction des PME françaises, organisée par les organismes publics, notamment par le CFCE, en lien avec les organisations professionnelles, paraît opportune. <sup>84</sup>

Véhiculée par les médias français, l'image de la Russie et des pratiques qui régissent l'activité économique de ce pays est, d'après de nombreux interlocuteurs interrogés dans le cadre de la présente recherche, une autre source du faible intérêt des opérateurs français pour les opportunités d'affaires en Russie. L'ampleur du phénomène a amené à une prise de conscience de la part des autorités publiques françaises qui s'est traduite par une intensification des actions de promotion des échanges bilatéraux. Ces actions sont organisées par l'agence UBIFrance, constituant la branche promotion du dispositif public français de soutien au commerce extérieure.

L'agence UBIFrance agit sous la tutelle de la DREE, en concertation avec le CFCE et la Coface (Compagnie Française d'Assurance pour le commerce extérieure). Avec la Mission économique de Moscou elle conçoit et réalise une campagne de communication ciblée auprès des décideurs et des professionnels russes. <sup>85</sup> Inscrite dans le cadre de cette mission, la première exposition d'envergure des technologies françaises, *France Tech Russie 2003*, <sup>86</sup> s'est tenue à Moscou en octobre 2003. Placée sous le haut patronage de M.Klebanov, Ministre russe de l'Industrie, de la Science et des Technologies, avec l'appui du RSPP (Union des industriels et des hommes d'affaires de Russie, organisation du patronat russe) et de la CCIR (Chambre de commerce et d'industrie de Russie), elle avait pour objectifs d'encourager et de favoriser ce

---

<sup>82</sup> Source : Mission économique de France à Moscou, in Mariton (H.), opt.cit., p.18.

<sup>83</sup> site officiel du CFCE – [www.cfce.fr](http://www.cfce.fr)

<sup>84</sup> cette mesure figure dans la liste des préconisations du rapport parlementaire « L'implantation des entreprises françaises en Russie »

<sup>85</sup> site officiel de l'UBIFrance – [www.ubifrance.com](http://www.ubifrance.com)

<sup>86</sup> site officiel de l'exposition *France Tech Russie 2003* – [www.francetechrussie2003.com](http://www.francetechrussie2003.com)

développement et de faire connaître aux décideurs russes les produits et services technologiques des entreprises françaises.

La mission des conseillers du gouvernements français du commerce extérieur répond aux même objectifs d'intensification des liens de partenariat entre les représentants du monde des affaires russe et français. Une des plus anciennes institutions du dispositif français, les conseillers du commerce extérieur de la France sont nommés pour 3 ans par décret du Premier Ministre sur proposition du Ministre Délégué au Commerce Extérieur.<sup>87</sup> 3 400 dirigeants d'entreprises remplissent actuellement cette fonction. La mission des conseillers est triple :

- informer (au cœur des marchés internationaux et experts dans leur domaine ils transmettent leur informations, avis et recommandations aux pouvoirs publics dont ils éclairent les décisions).
- parrainer (les conseillers accompagnent bénévolement les entreprises françaises, plus particulièrement des PME, dans leur développement à l'international).
- former (en intervenant auprès des établissements de formation les conseillers participent à la campagne de sensibilisation des jeunes aux métiers de l'international).

Grâce à leur expérience du milieu des affaires local ainsi qu'à un réseau développé de connaissances, les conseillers du commerce extérieur apportent une vraie plus value à la promotion de l'économie française en direction de Russie.

Depuis le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, les entreprises françaises ayant l'intention de s'implanter à l'étranger peuvent bénéficier de garanties étatiques sous forme d'assurance des exportations à moyen et long terme, qui ne sont pas assurables par le marché privé. Créée en 1946, la Compagnie Française d'Assurance pour le commerce extérieure (Coface), gère ce service public pour le compte de l'Etat. A part la couverture du risque politique que nous avons évoquée précédemment, la compagnie offre *l'assurance prospection* (permettant aux PME de se prémunir contre le risque d'échec commercial lorsqu'il s'agit d'actions ponctuelles telles qu'une participation à des manifestations commerciales ou des colloques), *l'assurance –crédit export à moyen et long terme* (couvrant les exportateurs et les banques contre les risques de non paiement, de nature politique ou commerciale, qui ne sont pas assurables par le marché privé) ainsi que *l'assurance change* contre les risques de variation de change.

Il semble toutefois qu'en ce qui concerne le cas particulier de la Russie, cette offre reste apparemment sans demande. **A ce jour, aucune entreprise française investissant en Russie n'est assurée par la Coface.**<sup>88</sup> D'après Mme Fau, Coface, Département Europe-Orient, quant aux grands opérateurs, le fait que leur installation en Russie nécessite obligatoirement une

---

<sup>87</sup> site officiel de l'Association des conseillers du commerce extérieure de France - <http://www.cncef.org>

<sup>88</sup> Information obtenue lors de l'entretien avec Mme Fau, Coface

concertation avec les autorités publiques, représente en soi une garantie contre tout risque de nature politique. L'absence d'intérêt pour l'assurance de la Coface de la part des PME témoigne soit des tarifs assez élevés des cotisations, soit de l'impertinence, aux yeux des entreprises, des risques couverts.

Cette analyse nous amène donc à conclure que le dispositif français de soutien aux investissements à l'étranger dispose, en effet, de structures appropriées pour remplir son rôle. Pourtant, en ce qui concerne la Russie, le potentiel de ce mécanisme semble être sous exploité. En effet, malgré une forte tradition de coopération économique bilatérale la part de marché française en Russie ne constitue aujourd'hui qu'environ 4,1% contre 12,9% pour l'Allemagne et 7,9% pour les Etats-Unis.<sup>89</sup> Ainsi que le souligne le rapport parlementaire « L'implantation des entreprises françaises en Russie, « eu égard à l'internationalisation des entreprises françaises en général, les chiffres d'investissement français et leur traduction dans l'implantation d'entreprises en Russie pourraient être meilleurs qu'ils ne le sont à l'heure actuelle ».<sup>90</sup> Ces chiffres montrent l'existence d'importantes marges de manœuvre dont disposent les structures publiques françaises en matière de stimulation de l'internationalisation du commerce français en direction de Russie.

#### Les insuffisances du dispositif russe en matière de soutien aux investissements étrangers

Ainsi que nous l'avons constaté dans la première partie de la présente recherche, la position officielle du gouvernement russe consiste à favoriser les investissements étrangers dans l'économie du pays. Contrairement à la France, le gouvernement russe est privé à l'heure actuelle de mécanismes et structures efficaces pour la mise en œuvre de la politique de stimulation des investissements étrangers. D'un côté, cela s'explique par la période de formation du système de gouvernance qui s'étalera vraisemblablement sur plusieurs décennies. D'un autre côté, cela tient aux spécificités du fonctionnement de l'appareil administratif russes héritées de l'époque soviétique et, plus particulièrement, au fossé qui existe entre la prise de décision gouvernementale et l'application pratique des mesures décidées.

Au plus haut niveau la coopération bilatérale entre la Russie et la France en matière économique s'effectue sur ces bases dans le cadre du Conseil économique financier, industriel et commercial (CEFIC) présidé, du côté russe, par le vice-ministre du Développement économique et du commerce et, du côté français, par le Directeur des relations extérieures du ministère de l'économie, des finances, et de l'industrie. Le CEFIC assure la préparation des décisions en matière économique pour les réunions annuelles de la Commission franco-russe pour les

---

<sup>89</sup> Direction des relations économiques extérieures, Ministères de l'économie et des finances de France, *Le commerce franco-russe en 2002*, 30 juin 2003.

<sup>90</sup> H.Mariton, *opt.cit.*, p.17.

questions de coopération bilatérale qui réunit les premiers ministres et les ministres des deux pays.

Douze groupes de travail sectoriels sont spécialisés dans des divers domaines de la coopération bilatérale. Les réunions du groupe de travail sur les investissements, auxquelles peuvent être conviés des représentants du monde des affaires, permettent souvent de résoudre des problèmes spécifiques liés à tel ou tel investissement particulier. Le groupe de travail sur la coopération industrielle avec la Russie a un double objectif : proposer des améliorations à l'environnement de l'activité des entreprises françaises en Russie et mener des actions de promotion des technologies françaises devant conduire à leur valorisation sur le marché russe.<sup>91</sup>

En ce qui concerne les structures internes russes de soutien aux investissements étrangers, elles sont représentées par l'Agence du commerce et du développement, créée en 1988. L'Agence est supervisée par le Ministère du développement économique et du commerce de Fédération de Russie. Sa structure comprend une enceinte principale basée à Moscou ainsi que 89 départements dans toutes les régions de Fédération. A l'heure actuelle, néanmoins, l'activité de l'Agence est invalidée par le processus de sa complète réorganisation. En l'absence d'autres structures de soutien aux investissements étrangers la mise en œuvre de la politique gouvernementale en la matière se trouve pour l'instant en difficulté. L'information que nous avons pu obtenir lors d'un entretien avec un fonctionnaire de la Représentation Commerciale de Fédération de Russie à Paris confirme ce constat.

Les opérateurs étrangers, présents en Russie, estiment également que le dispositif russe de soutien aux investissements reste peu opérationnel. D'après les résultats de l'enquête réalisée par le *European Business Club*,<sup>92</sup> 57% des entreprises étrangères interrogées ont estimé n'avoir eu aucun support de la part des autorités publiques russes afin de faciliter leur installation dans le pays. 28,5% des opérateurs étrangers ont été aidés par les autorités régionales, notamment dans la choix de localisation des implantations industrielles, dans l'achat des terrains, l'accès aux infrastructures, installation de l'équipement et le recrutement. 28,6% ont joui d'un certain soutien de la part des instances fédérales et locales. En règle générale, les investisseurs étrangers préfèrent utiliser leurs propres réseaux de connaissances sur place et avoir recours aux services de conseil.

#### Le partenariat entre acteurs privés français et russes

Nous avons évoqué précédemment les difficultés que rencontrent les investisseurs étrangers dans leurs rapports avec des partenaires russes. Compte tenu de la spécificité du milieu

---

<sup>91</sup> Idem.

<sup>92</sup> Rogacheva (E.), Mikerova (J.), opt.cit.

d'affaires russe, les contacts personnels restent souvent indispensables pour le développement d'une activité en Russie. M.H.Bérard, ancienne responsable des pays de l'Est à la banque CCF, estime notamment, que dans la majorité des projets d'investissement français, ce sont des relations personnelles avec des locaux qui ont servi de point de départ. Par ailleurs, le réseau de contacts entre l'ex-Allemagne de l'Est et la Russie est, d'après H.Mariton, une des sources d'une forte présence allemande dans l'économie russe.<sup>93</sup> L'intensification des échanges entre les communautés d'affaires russe et française acquiert donc une importance considérable. Contrairement à la lenteur des changements du cadre institutionnel russe d'appui aux investissements, les pratiques de coopération au niveau des représentants du milieu d'affaires se sont rapidement instaurées. Deux principales structures, présentent en France aussi bien qu'en Russie servent de relais dans cette coopération.

Au niveau du patronat, l'Union des industriels et entrepreneurs de Russie (RSPP)<sup>94</sup>, créée en 1991, entretient des relations privilégiés avec ses homologues français par le biais du MEDEF. Des rencontres régulières s'organisent entre des représentants du monde des affaires russe et français, notamment au niveau régional. Le développement à l'international constitue, d'une manière générale, une des axes prioritaires de l'action de RSPP. Présidée par A.Volsky et comptant dans ses rangs les représentants les plus influents de l'élite économique du pays, la RSPP est un acteur de poids sur la scène politique russe.

Les Chambres de Commerce participent activement à la coopération économique franco-russe. L'intégration de l'économie russe dans les échanges commerciaux mondiaux est une des priorités de l'action internationale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Russie, présidée par E.Primakov, ancien premier ministre du gouvernement de B.Eltsine. Une structure assez récente - sa composition et son statut ayant été complètement renouvelés fin 2001 - la Chambre a un potentiel qui devrait lui permettre de devenir dans le futur un acteur d'importance dans le monde des affaires russe et des relations avec les partenaires étrangers. Institution beaucoup plus ancienne et développée, les Chambres de Commerce françaises possèdent tout un dispositif de soutien aux entreprises françaises dans leurs projets commerciaux à l'étranger. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP)<sup>95</sup>, par exemple, propose aux entrepreneurs désirant commencer une activité à l'étranger, des services d'accompagnement à partir du stade d'élaboration d'un projet commercial jusqu'à sa mise en œuvre. En 2002, le bureau de Représentation de la CCIP a ouvert ses portes à Moscou dans le but d'aider les entreprises françaises à prendre pied dans le pays. Disposant de structures semblables en Allemagne, Italie,

---

<sup>93</sup> Mariton (H.) opt.cit., p.47.

<sup>94</sup> site officiel de l'Union des industriels et des entrepreneurs de Russie – [www.rsppr.ru](http://www.rsppr.ru)

<sup>95</sup> site officiel de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris - <http://www.ccip.fr>

Belgique, Autriche et Royaume Uni, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Russie tarde à venir en France.

Une autre composante du système de médiation entre les investisseurs étrangers et le milieu local sont les structures de lobbying regroupant dans leur sein les ressortissants d'un pays étranger sur place. Contrairement aux entrepreneurs allemands ou américains disposant de puissantes structures de lobbying auprès des autorités locales,<sup>96</sup> la communauté d'affaire française n'a pas en Russie de mécanismes efficaces de représentation. *Le Club France*, basé à Moscou, ne remplit à l'heure actuelle que le rôle de lieu de rencontres amicales et d'échanges entre opérateurs français. *The European Business Club*, créée en 1995 à l'initiative de plusieurs entreprises européennes établies à Moscou, permet toutefois aux entrepreneurs français de se faire entendre. Organisation à but non lucratif, qui vit des cotisations de ses membres, ce club a pour objectif d'améliorer le commerce et l'environnement des affaires en Russie dans l'intérêt de ses membres en agissant à la fois comme groupe de pression et comme réseau d'information.<sup>97</sup>

Les structures à but lucratif, ont également leur rôle à jouer dans la facilitation de la mise en œuvre des projets économiques à l'étranger. Un nombre important de cabinets français de conseil en management et de conseil juridique sont présents en Russie (activité juridique : *Francis Lefebvre, Gide Loyrette Nouel Niva, Jeantet & Associés, Multek, Solans* ; conseil et expertise sur projet : *Gemini consulting, Ceamag*)<sup>98</sup>. Possédant un niveau d'expertise très élevé et une grande connaissance du milieu local, ces cabinets offrent des services de haute qualité. Or, comme l'a indiqué M. Pele Clamour, conseiller du commerce extérieur de France, ce ne sont que les grands opérateurs, avec leurs capacités budgétaires, qui peuvent, généralement, se permettre d'avoir recours aux cabinets de conseil. Les PME peuvent toutefois jouir des services d'accompagnement proposés par certains opérateurs étrangers comme, par exemple, le groupe Frex<sup>99</sup>.

Moins dépendantes de la lourdeur des procédures administratives et menées par le dynamisme du secteur privé, les relations de partenariat entre les communautés d'affaires russe et française sont susceptibles de devenir le moteur de l'intensification de la coopération bilatérale. Une présence française accrue en Russie est une condition pour consolider les mécanismes de représentation des intérêts français. La montée en puissance des structures du secteur privé russe devrait les amener, à leur tour, à élargir leurs liens avec le monde des affaires international et, notamment, français.

---

<sup>96</sup> « Union des entreprises allemandes », « AmCham », Chambre de commerce américaine.

<sup>97</sup> Mariton (H.), *opt.cit.*, p18.

<sup>98</sup> Liste des implantations françaises en Fédération de Russie, [www.dree.org/russie](http://www.dree.org/russie)

## **Conclusion**

Malgré un grand potentiel qui tient à ses richesses naturelles et humaines, la Russie reste toujours à l'écart des flux internationaux d'investissement. La politique d'ouverture économique engagée par les gouvernements russes à partir de 1991 aurait pu, pourtant, ouvrir la voie à une arrivée massive des investisseurs étrangers, comme cela a été le cas dans la majorité des pays de l'ancien bloc socialiste. Tout en restant fidèle à l'effort de libéralisation de l'économie russe, le gouvernement de V.Poutine attache également une attention particulière à la promotion de l'Etat de droit. Toute une série de réformes structurelles, engagées depuis 2001, constituent une base normative solide pour une amélioration du climat d'investissement en Russie.

Les particularités politiques des transformations économique en Russie ont constitué un facteur défavorisant les flux d'investissements en direction du pays. Relevant des processus séculaires de formation de l'Etat russe, ces particularités risquent de compromettre les résultats des réformes gouvernementales en cours.

Pivot de l'économie de marché et élément constitutif de l'Etat démocratique, la propriété privée était quasi inexistante tout au long de l'histoire de la Russie. Disparue à l'époque de l'occupation mongole du territoire russe et brièvement ressuscitée au milieu du XIXe siècle, cette institution ne fait sa réapparition qu'au début des années 1990. Une absence prolongée de la sphère privée a compromis en Russie la formation et la consolidation de la société civile. L'omnipotence du pouvoir les a rendu pratiquement impossibles.

Puisant ses sources au tout début de la formation étatique se forme en Russie un mécanisme d'Etat particulier qui façonne totalement l'évolution du pays. A la différence des pays occidentaux, où les transformations reflétaient un besoin social de changement, le processus de modernisation en Russie se déterminait en fonction uniquement des intérêts du pouvoir. La société, portant sur ses épaules le poids des conséquences négatives des réformes imposées par le haut, a perpétué au cours des siècles une réaction de rejet de toute initiative des autorités supérieures, aussi fondée soit-elle. Ce schéma a été parfaitement reproduit lors du début de la libéralisation économique de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle.

L'aliénation de la société a provoqué en Russie une véritable « scission sociale » qui rend impossible une réunion de la société avec l'Etat. En absence de sentiment de partage d'une cause commune, tous les acteurs sociaux ne cherchent qu'à satisfaire leurs propres intérêts, se souciant peu des répercussions éventuelles sur le bien-être de l'entité dont ils font partie. La précarité du

---

<sup>99</sup> Mouly (B.), « Russie à l'heure de diversification économique », *Moniteur du commerce international*, n°1616, 18-24 septembre 2003, p.16.

résultat de la transition d'aujourd'hui exige cependant un effort conjoint de la part de toutes les forces de la société.

Un autre trait caractéristique qui relève de l'évolution politique de l'Etat russe est la faiblesse de l'Etat de droit, condition de base du bon fonctionnement de l'économie de marché. La norme n'a jamais joué en Russie le rôle qui lui est propre dans les sociétés occidentales. Historiquement privée de son caractère obligatoire, la règle de droit a toujours fait l'objet de manipulations à tous les échelons de la hiérarchie administrative. La possibilité d'interpréter la norme a constitué, à son tour, la base de la corruption, qui prend en Russie contemporaine une ampleur démesurée.

L'ouverture économique, qui s'est opérée dans les années 1990, aurait pu initier des changements des pratiques économiques en Russie. Une influence accrue de l'extérieur aurait pu contribuer à leur évolution. Or, contrairement à la majorité des PECO, la Russie reste largement fermée à la participation étrangère, le processus de privatisation s'étant effectué principalement entre nationaux.

Cette analyse nous amène à constater que, malgré une libéralisation affichée comme philosophie de la politique économique des gouvernements russes depuis B.Eltsine, le climat des affaires en Russie reste hostile à l'expansion de la présence étrangère. La prise en compte de ce phénomène devient alors indispensable pour tout projet d'investissement étranger dans le pays.

Afin de comprendre dans quelle mesure un investisseur étranger tient compte de la dimension politique, nous avons, tout d'abord, analysé le processus de prise de la décision d'investissement. En nous basant sur des travaux théoriques consacrés à ce sujet, notamment, le paradigme OLI de J.Dunning (1981), nous avons démontré les facteurs économiques qui déterminent le choix d'internationalisation d'une entreprise. Ainsi que le soulignent les résultats de l'enquête réalisée auprès des investisseurs étrangers basés en Russie, le potentiel du marché, la dotation du pays en ressources naturelles ainsi que le faible coût d'une main d'œuvre hautement qualifiée constituent les principaux facteurs d'attraction de la Russie en terme d'investissement.

En nous adressant ensuite aux études de la dimension politique de la décision d'investir à l'étranger (B.Marais, 1990, 1993), nous avons constaté l'écart qui existe entre le concept de risque politique, tel que repris dans le vocabulaire opérationnel des compagnies d'assurance et des agences de notation, et la notion de la dimension politique de l'activité économique, telle que nous la concevons dans le cadre de la présente recherche. Or, il s'avère que c'est sous cet angle que le contexte politique peut devenir un frein majeur à la réalisation d'un projet d'investissement en Russie. Ce constat se confirme par les résultats de l'enquête du *European Business Club*, les opérateurs étrangers en Russie estimant que les relations contractuelles avec

le partenaire russe et la lourdeur des procédures bureaucratiques constituent les principaux obstacles pour leur activité. La prise en compte de la dimension politique de la sphère économique en Russie déterminera donc, en grande partie, les modalités de la mise en œuvre et la réalisation du projet d'investissement étranger.

Compte tenu de cette spécificité, un système de médiation développé au service de l'investisseur étranger devient indispensable. En prenant l'exemple de la coopération économique bilatérale franco-russe, nous avons constaté que le dispositif actuel de stimulation des flux d'investissements entre les deux pays reste à perfectionner. La France dispose d'un système d'appui à l'internationalisation de son commerce structurellement puissant. Une faible présence des opérateurs français en Russie, et, particulièrement, des PME, en comparaison avec les homologues européens, témoigne, en revanche, de l'existence d'un important potentiel d'amélioration des performances françaises en la matière. Malgré une indéniable volonté politique de stimulation des investissements étrangers, le gouvernement de Fédération de Russie manque de mécanismes propres à sa réalisation. Beaucoup plus dynamiques et réactives, les structures de la sphère privée représentant un levier important de l'intensification de la coopération bilatérale dans le domaine de l'investissement.

La question qui peut se poser demeure la suivante : pourquoi investir en Russie, si le climat des affaires y est si difficile ? Premièrement, à cause de ses avantages comparatifs. Les données prévisionnelles sur les flux d'investissements pour l'année 2003 (total des IDE en Russie en 2003 : 5,2 Mds\$, contre seulement 2,4 Mds\$ en 2002<sup>100</sup>) confirment l'attractivité de ce territoire. Deuxièmement, plus la Russie sera ouverte à la participation étrangère, plus les particularités politiques de son climat d'affaires auront tendance à se niveler. Désireuse de moderniser son économie, la Russie a également tout intérêt à favoriser l'arrivée sur son sol des investisseurs étrangers. Apportant des technologies et des nouveaux modes de gestion, les IDE sont, par ailleurs, une source non négligeable de ressources financières pour les fonds propres des entreprises. Ce raisonnement est pourtant loin de faire consensus aussi bien en Russie qu'en dehors de ses frontières. Nous laisserons néanmoins cette discussion en dehors du cadre de cette étude.

---

<sup>100</sup> UNCTAD, communiqué de presse, janvier 2004.

## ***Liste des personnes rencontrées***

### Institutions :

- 1). **M. Igor Malceff**, conseiller Russie et CEI, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
- 2). **M. Patrick Comoy** – Ministère des affaires étrangères, sous-direction des affaires financières internationales
- 3). **Mme Michelle Quéré** – Direction des relations économiques extérieures, sous-direction Europe, Afrique et Moyen-Orient
- 4). **M. Vassily Vrevsky** – conseiller, Représentation Commerciale de Fédération de Russie en France

### Universitaires :

- 5). **M. Jérôme Sgard**, docteur en économie (Paris-X-Nanterre), économiste senior au Centre d'études prospectives et d'information internationale (CEPII).
- 6). **Mme Josepha Laroche**, professeur, Département de Science Politique, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

### Secteur privé :

- 7). **Mme Marie-Chantalle Fau, Coface**, Département Europe-Orient
- 8). **Mme M.-H. Bérard**, ancienne responsable des pays de l'Est à la banque CCF
- 9). **M. Philippe Pelé-Clamour** – Président, Thais Capital Partners, Vice-président de la Section Russie des conseillers du commerce extérieur de la France

# Bibliographie

## Documents:

1. BERD, *Russian Federation Investment Profile*, 2001
2. BERD, *Strategy for Russian Federation*, October 2001
3. BERD, *World Bank Business Environment and Enterprise Performance Survey: Overview of the 2002 Results*, 2003
4. Bergsman (J.), Broadman (H.G.), Drebensov (V.), *Improving Russia 's policy on foreign direct investment*, World Bank, 2000
5. Broadman (H.G.), Recanatini (F.), *Where has all foreign investment gone in Russia?*, World Bank, 2001
6. Direction des relations économiques extérieures, Ministères de l'économie et des finances de France, *Le commerce extérieur russe en 2002*, 28 mai 2003
7. Direction des relations économiques extérieures, Ministères de l'économie et des finances de France, *Le commerce franco-russe en 2002*, 30 juin 2003
8. Direction des relations économiques extérieures, Ministères de l'économie et des finances de France, *Russie : statistiques*, septembre 2003
9. European Business Club, *Economic policy of FDI: What Prospects for European Firms?*, May 2002
10. Hessel (H.), *Russia: Is the Future Investment-Grade?*, Standard&Poors, janvier 2003
11. International Monetary Fund, *Russian Federation: selected issues*, May 2003
12. OCDE, *Fédération de Russie : quel environnement pour l'investissement ? : lois, politiques et institutions*, 2001
13. OCDE, *Main economic indicators : non Member countries*, 03 octobre 2003
14. *Osnovnye napravlenia sotsialno-ekonomicheskogo razvitiia Rossiyskoi federatsii na dolgosrochnuiu perspektivu* (Les priorités du développement socio-économique de la Fédération de Russie à long terme), 2001
15. Rogacheva, J.Mikerova, *European FDI in Russia: corporate strategy and Government Promotion and Facilitation*, European Business Club, September 2003
16. Transparency International, *Corruption Perceptions Index*, 2003
17. UNCTAD, *World Investment Report*, 2003

### Sites officiels :

Association des conseillers du commerce extérieure de la France - <http://www.cnccef.org>

Banque Centrale de Russie - [www.cbr.ru](http://www.cbr.ru)

Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) -  
[www.ebrd.com/francais](http://www.ebrd.com/francais)

Banque Mondiale - [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)

Centre Français du Commerce Extérieur (CFCE) – [www.cfce.fr](http://www.cfce.fr)

Chambre de Commerce et d'Industrie de Fédération de Russie - <http://www.tpprf.ru>

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris - <http://www.ccip.fr>

Club France - [www.clubfrance.ru/fr](http://www.clubfrance.ru/fr)

Coface – [www.coface.fr](http://www.coface.fr)

Comité d'Etat des statistiques de Fédération de Russie (Goskomstat) - [www.gks.ru](http://www.gks.ru)

Conférence des Nations Unies pour sur le commerce et le développement (UNCTAD) -  
[www.unctad.org](http://www.unctad.org)

European Business Club - [www.ebc.ru](http://www.ebc.ru)

Fonds Monétaire International (FMI) - [www.imf.org](http://www.imf.org)

La présidence de Fédération de Russie - [www.president.kremlin.ru](http://www.president.kremlin.ru)

Ministère de développement économique et du commerce de la Fédération de Russie -  
<http://www.economy.gov.ru>

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie de France - <http://www.finances.gouv.fr/>

Mission économique de France à Moscou – [www.dree.org/russie](http://www.dree.org/russie)

Moody's - [www.moodys.com](http://www.moodys.com)

Organisation de la Coopération et du Développement Economique (OCDE) - [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

Standard&Poor's - [www.standardandpoors.com](http://www.standardandpoors.com)

Transparency International – [www.transparency.org](http://www.transparency.org)

UBIFrance – [www.ubifrance.com](http://www.ubifrance.com)

Union des industriels et des entrepreneurs de Russie – [www.rsppr.ru](http://www.rsppr.ru)

### Ouvrages :

1. Achiezer (A.), *Rossia : kritika istoricheskogo opyta* (Russie : critique de l'héritage historique), Novossibirsk, Sibirskiy chronograf, 1997, 786 p.
2. Colier (E.), *Investir en Russie : une approche juridique globale*, Paris, L'Harmattan, 304p.

3. Désert (M.), Favarel-Garrigues (G.) (dir.), *Les capitalistes russes*, Problèmes politiques et sociaux, n°789, 22 août 1997, Paris, La Documentation Française, 78 p.
4. Dunning (J.H.) *International Production and Multinational Enterprise*, London, Allen&Unwin, 1981, 439 p.
5. Laroche (J.), *Politique internationale*, Paris, LGDJ, 616 p.
6. Loewendahl (H.), *Bargaining with multinationals: The Investment of Siemens and Nisan in North-East England*, Antony Rowe Ltd., Wiltshire, 2001, 442 p.
7. Markevitch – Nérard (E.), *Investissement direct étranger en Russie*, DEA d'économie appliquée, l'IEP de Paris, 1998, 94 p.
8. Marois (B.), *Le risque pays*, Que sais-je, Presse Universitaire de France, 1990, 127 p.
9. Mendras (M.) (dir.) *Comment fonctionne la Russie*, Paris, CERI Autrement, 2003, 130 p.
10. *Postindustrialny mir : tsentr, periferia, Rossia* (Les contours du nouveau ordre mondial : Centre, périphérie, Russie), Recueil, Moscou, 1999, 349 p.

#### Articles :

1. Aleksachenko (S.), « Crises, options et opportunités en Russie », *Moniteur du commerce international*, n°1374, 29 janvier 1999, p.176-180
2. Attia (A.), « France – Russie : commerce et investissements depuis 1994 », *Le courrier des pays de l'Est*, n°1028, septembre 2002, p. 56-68
3. Mouly (B.), « Russie à l'heure de diversification économique », *Moniteur du commerce international*, n°1616, 18-24 septembre 2003, p.12-49
4. Bagrov (A.), « Igor Shouvalov razroushil monopoliu Michaila Kassianova » (Igor Shouvalov a mis fin au monopole de Michail Kassianov), *Kommersant*, 22 décembre 2003
5. Bachkatov (N.) « Qui détient le pouvoir en Russie ? » *Le Monde diplomatique*, 22 mars 1998
6. Barisitz (S.), « Le fédéralisme budgétaire en Russie : évolution, problèmes et perspectives », *Le courrier des pays de l'Est*, n°431, juillet 1998, p.23-37.
7. Biriukov (S.), Ivlev (S.), Batourina (T.), Melnichenko (E.), « Politicheskoe razvitiie i modernizatsia » (Le développement politique et la modernisation), <http://kemtipp.ru/chr27/polit2-6.htm>
8. Erassov (B.) « Rossia v evraziyskom prostranstve », (La Russie dans l'espace eurasiatique) *Obshchestvennyye nauki i sovremennost'*, 1994, n°2, p.56-67
9. Gazier (A.), « La réforme de la justice en Russie : la reprise d'un vaste « chantier », *Le courrier des pays de l'Est*, n°1028, septembre 2002, p.4-17

10. Krylov (V.), « Priamye inostrannye investitsii : motivy i prepiatstva » (Les investissements directs étrangers : motivations et obstacles), *Finansy*, 2001, n°2, p.64-67
11. Kurunéri-Millet (A.), Zlotowski (Y.), « Le droit dans l'économie russe une présence ambivalente », *Revue française de géoéconomie*, n°13, printemps 2003, p.45-98
12. Kudina (M.), « Inostrannye investitsii v rossiiskuiu ekonomiku : za i protiv » (Investissements étrangers dans l'économie russe : pour et contre), *Finansy*, 2001, n°6, p.15-19
13. Lebedev (V.), «Privlechenie inostrannykh investitsiy : faktologia, problemy, podhody k recheniu», *Rossiiskii ekonomicheskii jurnal*, 2000, n°5-6, p.69-78
14. Lebedev (V.), « Inostranniye investitsii v ekonomike Rossii – tendentsii razvitiia » (Les investissements étrangers dans l'économie russe – tendances d'évolution), *Finansy*, 2001, n°8, p.11-14
15. Linnik (L.), « Regulirovanie inostrannykh investitsii v Rossii » (Le régime des investissements étrangers en Russie), *Voprosy ekonomiki*, n°2, 2003, p.145-149
16. Marois (B.), « Mesure du risque politique et internationalisation de l'entreprise », *Revue française de gestion*, mars-mai 1993, pp.39-44
17. Melnikova (N.), « Inostrannye investitsii v ekonomike Rossii » (Investissements étrangers dans l'économie russe), *Ekonomist*, n°4, 2003, p.39-44
18. Medoushevski (A.), « Obshestvo i gosudarstvo d russkom istoricheskom protsesse » (La société et l'Etat dans le processus historique russe), *Vestnik MGU*, seria 12, sotsialno-politicheskie issledovania, n°1, 1993, p.15-30.
19. Mendras (M.), « Le préférence pour le flou : pourquoi la construction d'un régime démocratique n'est pas la priorité des Russes », *Le Débat*, n°107, novembre – décembre 1999, p.35-50
20. Mouly (B.), « Russie à l'heure de diversification économique », *Moniteur du commerce international*, n°1616, 18-24 septembre 2003, p.12-49
21. Pantine (V.), Lapkine (V.), « Volny politicheskoi modernizatsii v istorii Rossii : k obsoujdeniu gipotezy » (Les étapes de modernisation politique dans l'histoire de la Russie : discussion d'une hypothèse), *Polis*, n°2, 1998, p.39-51
22. Pashtova (L.), Ossobennosty privlechenia inostrannykh investitsii v Rossii (Le régime des investissements étrangers en Russie), *Finansy*, n°6, 2002, p. 20-22
23. Pivovarov (Y.), Foursov (A.), « Russkaia sistema kak popytka ponimania russkoi istorii » (Une tentative de compréhension de l'histoire russe à travers le concept de « système russe »), *Polis*, 2001, n°4, p.37-48

24. Pogorletsky (A.), Sollner (F.), « La réforme fiscale russe », *Problèmes économiques*, 29 janvier 2003, p.15-20
25. Rucker (L.), Walter (G.), « Russie 2001-2002 : apparences et réalités », *Courrier des pays de l'Est*, n°1030, novembre-décembre 2002, p.6-21
26. Sapir (J.), « Croissance ou récession ? Perspectives pour la Russie en 2003 et 2004 », *Géoéconomie*, n° 25, printemps 2003, p.9-31
27. Stanislavchik (N.), « Priamye inostrannue investitsii v realny sektor ekonomiki Rossii » (Les IDE dans le secteur de production russe), *Vnechneekonomicheskij bulletin*, n°5, 2003, p.45-54
28. Starodubtsev (V.), « Krivaia doroga priamyh investitsii » (Une voie tordue des investissements directs), *Voprossy ekonomiki*, 2003, n°1, p.73-95
29. Thieblemont (S.), « Le régime juridique des investissements directs étrangers en Russie », *Accomex*, juillet-août 1998, n°22, p.42-46
30. Walter (G.), « Russie : l'évolution du secteur bancaire », *Marchés émergents*, n°39, 12 septembre 2003

Editions périodiques :

*Ekspert*, Fédération de Russie

*Kommersant*, Fédération de Russie

Itogi, Fédération de Russie

*Financial Times*

Annexe 1 : Stock d'IDE entrant par rapport au PIB : 1995 et 2001

(en %)

| <b>Pays</b>          | <b>1995</b> | <b>2001</b> |
|----------------------|-------------|-------------|
| Estonie              | 14,4        | 65,9        |
| République Tchèque   | 14,1        | 64,3        |
| Moldavie             | 6,5         | 45,0        |
| Slovaquie            | 4,4         | 43,2        |
| Hongrie              | 26,7        | 38,2        |
| Lettonie             | 12,5        | 32,4        |
| Lituanie             | 5,8         | 28,9        |
| Croatie              | 2,5         | 28,4        |
| Bulgarie             | 3,4         | 25,0        |
| Pologne              | 6,2         | 24,0        |
| Macédoine            | 0,8         | 23,9        |
| Slovénie             | 9,4         | 23,1        |
| Albanie              | 8,3         | 21,0        |
| Roumanie             | 2,3         | 20,5        |
| Serbie et Monténégro | 2,7         | 20,1        |
| Bosnie-Herzégovine   | 1,1         | 15,8        |
| Ukraine              | 2,5         | 12,9        |
| Biélorussie          | 0,5         | 8,7         |
| Fédération de Russie | 1,6         | 6,5         |

Source : UNCTAD, *Investment Report*, 2003

Annexe 2 : Les flux d'investissements étrangers en Russie

(en millions de dollars)<sup>1</sup>

|                        | 1995  |       | 1996  |       | 1997   |       | 1998   |       | 1999  |       | 2000   |       | 2001   |       |
|------------------------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|--------|-------|-------|-------|--------|-------|--------|-------|
| <b>directs</b>         | 2 020 | 67.7% | 2 440 | 35.0% | 5 333  | 43.3% | 3 361  | 28.5% | 4 260 | 44.5% | 4 429  | 40.4% | 3 980  | 27.9% |
| <b>de portefeuille</b> | 39    | 1.3%  | 128   | 1.8%  | 681    | 5.5%  | 191    | 1.6%  | 31    | 0.3%  | 145    | 1.3%  | 451    | 1.3%  |
| <b>autre</b>           | 924   | 30.9% | 4 402 | 63.1% | 6 281  | 51.0% | 8 221  | 69.8% | 5 269 | 55.1% | 6 384  | 58.3% | 9 827  | 68.9% |
| <b>total cumulé</b>    | 2 983 |       | 6 970 |       | 12 295 |       | 11 773 |       | 9 560 |       | 10 958 |       | 14 258 |       |

<sup>1</sup> Source: Goskomstat (Comité d'Etat des statistiques de Fédération de Russie).

Annexe 3 : Le taux d'IDE entrant en Fédération de Russie par secteur d'activité<sup>1</sup>

(en millions de \$)

| <b>Secteur / industrie</b>              | <b>1998</b> | <b>1999</b> | <b>2000</b> |
|---|-------------|-------------|-------------|
| Total                                   | 3 361       | 4 260       | 4 429       |
| <u>Secteur primaire</u>                 | 294         | 1 129       | 472         |
| - Agriculture, chasse, pêche            | 11          | 41          | 31          |
| - Pétrole, mines                        | 283         | 1 118       | 441         |
| <u>Secteur secondaire</u>               | 1 675       | 1 415       | 441         |
| - agro-alimentaire                      | 1 192       | 963         | 821         |
| - industrie de bois                     | 112         | 140         | 141         |
| - oil refining                          | 24          | 1           | 1           |
| - industrie chimique et pétrochimique   | 50          | 19          | 49          |
| - industrie du matériel de construction | 22          | 24          | 26          |
| - métallurgie                           | 58          | 18          | 30          |
| - industrie légère                      | 39          | 55          | 39          |
| - autres                                | 126         | 127         | 228         |
|   | 5           | 14          | 8           |
| <u>Secteur tertiaire</u>                | 46          | 55          | 58          |
| - électricité                           |             |             |             |
| - construction                          | 1 239       | 1 482       | 2 414       |
| - vente en gros                         | 34          | ----        | 2           |
| - grande distribution                   | 108         | 59          | 45          |
| - transport                             | 24          | 11          | 30          |
| - télécommunications                    | 489         | 597         | 835         |
| - finance                               | 128         | 517         | 948         |
| - immobilier                            | 122         | 172         | 378         |
| - services                              | 66          | 31          | 26          |
| - management                            | 6           | ---         | 2           |
|   | 253         | 83          | 148         |
| Autres                                  | 9           | 12          | ---         |
|   | 153         | 134         | 142         |

<sup>1</sup> Source: Goskomstat, février 2002, in UNCTAD, *Russian Federation: Country Profile*, 2002.

Annexe 4 : Les dix principales régions destinataires d'IDE en Russie<sup>1</sup>

(taux cumulé au 1<sup>er</sup> janvier 2000)

| Région / ville           | Investissement étranger |               | IDE      |               |
|--------------------------|-------------------------|---------------|----------|---------------|
|                          | Ms de \$                | en % du total | Ms de \$ | en % du total |
| Moscou                   | 14 314,8                | 48,9          | 4 459,8  | 35,0          |
| région de Sakhaline      | 1 481,9                 | 5,1           | 1 474,7  | 11,6          |
| St Peterbourg            | 1 259,2                 | 4,3           | 900,1    | 7,1           |
| région de Moscou         | 1 250,7                 | 4,3           | 1 106,6  | 8,7           |
| République de Tatarstan  | 1 060,0                 | 3,6           | 88,6     | 0,7           |
| région de Tioumen        | 1 037,1                 | 3,5           | 355,2    | 2,8           |
| Krasnodarski krai        | 902,9                   | 3,1           | 717,1    | 5,6           |
| République de Komi       | 481,3                   | 1,6           | 310,0    | 2,4           |
| région de Nijni Novgorod | 441,6                   | 1,5           | 134,9    | 1,1           |
| région d'Irkoutsk        | 375,6                   | 1,3           | 71,8     | 0,6           |

<sup>1</sup> Source : OCDE, *The Investment Environment in the Russian Federation : law, policies and institutions*, 2001